

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Rapport financier  
**du deuxième  
trimestre de 2018**

pour la période close le 30 juin 2018



# Table des matières

<b>Rapport de gestion</b>	<b>1</b>
Importance relative et énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	8
3 Facteurs de rendement clés	8
4 Capacités	9
5 Risques et gestion des risques	10
6 Liquidités et ressources en capital	11
7 Évolution de la situation financière	15
8 Revue des activités d'exploitation	17
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	24
<b>États financiers consolidés résumés intermédiaires</b>	<b>27</b>
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	27
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	28
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	29
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	30
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	31
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	32
1 Constitution, activités et instructions	32
2 Règles de présentation	32
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	33
4 Autres actifs courants	36
5 Immobilisations	36
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	37
7 Impôt sur le résultat	40
8 Autres éléments du résultat global	40
9 Provisions	41
10 Questions liées à la main-d'œuvre	42
11 Passifs éventuels	42
12 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	43
13 Autres charges d'exploitation	44
14 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	45
15 Transactions avec des parties liées	45
16 Informations sectorielles et informations sur la ventilation des produits	46

## Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte) pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2018 et pour les deux premiers trimestres de 2018. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport de gestion vise les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 30 juin 2018. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 30 juin 2018, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les résultats financiers figurant dans ce rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 21 août 2018.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » renvoie à la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup>, Courrier de quartier<sup>MC</sup>, Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup>, Courrier personnalisé<sup>MC</sup>, Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup>, Poste-lettres<sup>MC</sup> et Poste-publications<sup>MC</sup> sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

### Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

### Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs du Groupe d'entreprises. Ces énoncés rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur les renseignements disponibles, elles peuvent se révéler incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 10 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 21 août 2018, et la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

## 1 Résumé

### *Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier*

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Fournissant de l'emploi à près de 64 000 personnes, c'est l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2017, ses employés ont livré près de 8,4 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 16,2 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte près de 6 200 bureaux de poste au pays. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. Elle offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 3,3 milliards de dollars pour les deux premiers trimestres de 2018 (77,1 % du total des produits si l'on exclut les produits intersectoriels) et de 6,4 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (77,4 % du total des produits si l'on exclut les produits intersectoriels). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

### Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada est à une étape charnière de son histoire. La tendance des communications en ligne s'accroissant, les entreprises et les ménages canadiens n'utilisent plus autant notre service Poste-lettres<sup>MC</sup>, ce qui a mené à une baisse importante des volumes du Courrier transactionnel, qui est notre principal secteur d'activité. En 2017, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3 milliards d'articles, soit 2 milliards (ou 41,0 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé.

La technologie numérique a bousculé bien des industries, et Postes Canada n'y a pas échappé. Cependant, Postes Canada s'est réinventée pour continuer à jouer un rôle clé dans la vie des Canadiens en cette ère numérique, et elle est devenue le n° 1 de la livraison des colis. Postes Canada a atteint sa position de chef de file dans le marché du cybercommerce en réorientant ses opérations, en innovant pour obtenir un avantage concurrentiel, en établissant des partenariats avec les détaillants et en mettant l'accent sur une expérience client supérieure. Même si les colis et le marketing direct représentent des occasions pour Postes Canada, la seule croissance de ces deux secteurs pourrait ne pas générer suffisamment de produits pour compenser le déclin de l'activité de base Poste-lettres.

Les conventions collectives du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS) ont pris fin le 31 janvier 2018 et le 31 décembre 2017, respectivement. Les rencontres entre les parties et les médiateurs ont commencé en décembre 2017. La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail a nommé deux conciliateurs le 6 juillet. Tout au long du processus de conciliation, les conventions collectives demeurent en vigueur conformément au *Code canadien du travail*.

Dans la décision qu'elle a rendue le 31 mai 2018, l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale concernant les membres du STTP-FFRS a indiqué que ceux-ci effectuent un travail de valeur égale à celui des facteurs des secteurs urbains membres du STTP-EPU. Elle y précise en outre que les parties doivent déterminer l'écart salarial entre les deux groupes et trouver une solution pour le combler. Les parties ont jusqu'au 31 août 2018 pour s'entendre; après cette date, les enjeux non résolus seront soumis à l'arbitrage exécutoire. Le processus d'arbitrage, toujours en cours, représente une source importante d'incertitude relative aux estimations pour la Société. Nous avons néanmoins comptabilisé une provision, et une perte résultant de modifications de régimes au 30 juin 2018, lesquelles pourraient différer grandement de l'issue du règlement par arbitrage. La comptabilisation des coûts estimés découlant de l'ajustement du mode de rémunération des employés des régions suburbaines et rurales du Canada constitue un facteur ayant grandement influencé les résultats de Postes Canada pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2018.

En 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen de Postes Canada afin de garantir que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. Le 24 janvier 2018, le gouvernement a annoncé sa vision pour le renouvellement de Postes Canada, axée sur le service aux Canadiens. Cette vision comprend cinq mesures concrètes et met l'accent sur le service aux Canadiens tout en reconnaissant que Postes Canada se doit d'être efficiente et viable financièrement à long terme. Le renouvellement de Postes Canada nécessite un nouveau leadership. Grâce aux récentes nominations au Conseil d'administration de Postes Canada, celui-ci était complet à la fin du deuxième trimestre et ses membres veillent à la mise en œuvre de la vision du gouvernement.

Postes Canada a commencé à mettre en œuvre les mesures présentées dans la vision et à travailler avec ses intervenants pour établir la meilleure façon d'aller de l'avant. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle vision, la Société étudie si les tendances et innovations mondiales dans l'industrie postale peuvent s'appliquer au Canada et elle examine les options en matière de livraison de colis. La Société explore les possibilités de partenariats avec le gouvernement fédéral et d'autres juridictions pour mettre à profit le réseau de vente au détail unique de Postes Canada afin d'améliorer les services gouvernementaux, plus particulièrement dans les régions rurales et éloignées.

La vision du gouvernement quant au renouvellement de Postes Canada fournit une feuille de route importante à un moment où la Société vise à offrir aux Canadiens les services auxquels ils s'attendent, aujourd'hui et demain, tout en demeurant financièrement autonome.

## Points saillants financiers

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2018, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre une perte avant impôt de 190 millions de dollars, comparativement à un bénéfice avant impôt de 67 millions de dollars<sup>1</sup> pour la période correspondante de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, il comptabilise une perte avant impôt de 94 millions de dollars, comparativement à un bénéfice avant impôt de 135 millions de dollars<sup>1</sup> pour les deux premiers trimestres de 2017. La diminution de 257 millions de dollars<sup>1</sup> du résultat du Groupe d'entreprises de Postes Canada au deuxième trimestre de 2018 découle essentiellement des résultats enregistrés par le secteur Postes Canada, lequel dégage une perte avant impôt de 242 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, imputable surtout à l'incidence défavorable du dossier de l'équité salariale concernant les FFRS, incidence qui a été en partie atténuée par l'essor des activités de livraison de colis, alors que le secteur avait constaté un bénéfice avant impôt de 27 millions de dollars<sup>1</sup> pour la même période de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, Postes Canada enregistre une perte avant impôt de 172 millions de dollars, comparativement à un bénéfice avant impôt de 77 millions de dollars<sup>1</sup> pour la même période de 2017. Le secteur Purolator présente un bénéfice avant impôt de 45 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à un bénéfice avant impôt de 35 millions de dollars<sup>1</sup> pour le deuxième trimestre de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, le bénéfice avant impôt s'établit à 66 millions de dollars, comparativement à 49 millions de dollars<sup>1</sup> pour la même période de 2017.

Pour le deuxième trimestre de 2018, le secteur Postes Canada enregistre des produits de 1 645 millions de dollars, soit 69 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 2,7 %<sup>1,2</sup>, de plus qu'à la même période de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les produits dégagés se chiffrent à 3 343 millions de dollars, soit 121 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 3,7 %<sup>1</sup>, de plus qu'à la même période de 2017.

Comparativement à ce qu'ils étaient un an plus tôt, les produits et les volumes du secteur Colis affichent des hausses respectives de 106 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 19,6 %<sup>1,2</sup>, et de 13 millions d'articles, ou 24,1 %<sup>2</sup>, au deuxième trimestre de 2018. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, à savoir la catégorie la plus importante, la croissance s'est poursuivie, les produits ayant progressé de 81 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 20,5 %<sup>1,2</sup>, et les volumes ayant augmenté de 6 millions d'articles, ou 14,5 %<sup>2</sup>. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les produits et les volumes du secteur Colis ont augmenté de 216 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 22,1 %<sup>1</sup>, et de 30 millions d'articles, ou 28,5 %, respectivement, comparativement à la période correspondante de 2017. Les excellents résultats du secteur Colis proviennent de la croissance continue du cybercommerce et des efforts que déploie la Société pour proposer des solutions qui la démarquent de la concurrence.

Les produits et les volumes du secteur Courrier transactionnel ont encore reculé au deuxième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017, à savoir respectivement de 33 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 6,0 %<sup>1,2</sup>, et de 34 millions d'articles, ou 5,9 %<sup>2</sup>. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les produits et les volumes du secteur Courrier transactionnel ont diminué de 79 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 5,1 %<sup>1</sup>, et de 84 millions d'articles, ou 5,0 %, respectivement, par rapport à la période correspondante de 2017. L'érosion du courrier en raison de la substitution électronique continue d'avoir une incidence négative sur les volumes.

Par rapport à la même période de 2017, les produits et les volumes du secteur Marketing direct sont demeurés relativement stables au deuxième trimestre de 2018. Les produits ont diminué légèrement, soit de 1 million de dollars<sup>1</sup>, ou 2,0 %<sup>1,2</sup>. Les volumes ont monté de 13 millions d'articles, mais, après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, ils ont baissé de 0,6 %. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les produits et les volumes du secteur Marketing direct ont diminué de 4 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 0,8 %<sup>1</sup>, et de 10 millions d'articles, ou 0,4 %, respectivement, comparativement à la période correspondante de 2017. La baisse est essentiellement imputable au fait que les clients commerciaux continuent à réduire leurs dépenses de marketing et à en rediriger une partie vers d'autres médias.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

La décision rendue par l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale a entraîné la comptabilisation par la Société d'une perte dans le résultat net résultant de modifications de régimes pour les régimes de retraite ainsi que pour les autres régimes d'avantages. Ces modifications de régimes représentent une source d'incertitude relative aux estimations pour la Société étant donné que le processus relatif à l'équité salariale est en cours. Bien que les estimations comptabilisées au 30 juin 2018 aient été faites à partir des renseignements disponibles au 21 août 2018, les coûts réels pourraient différer grandement à l'issue du dossier de l'équité salariale, ce qui pourrait donner lieu à un ajustement significatif des états financiers consolidés des périodes futures. La Société ne connaît pas le résultat des négociations par voie de médiation et ne dévoilera l'incidence financière de l'issue du règlement que lorsque la question pourra être vérifiée et quand le processus sera terminé.

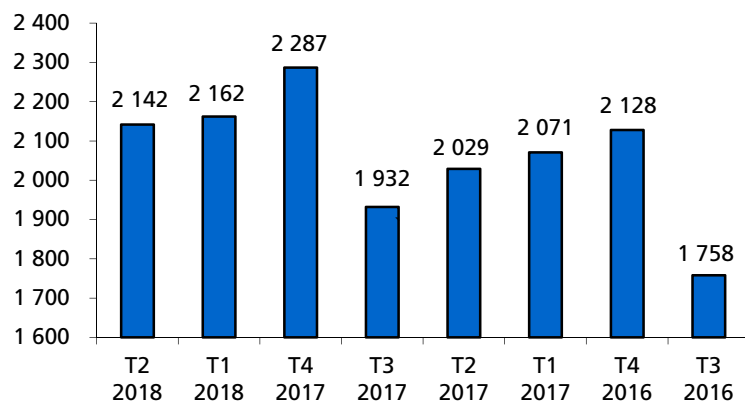
Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime de retraite, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables. Ils influent toujours fortement sur le rendement financier de Postes Canada et, si ce n'était des dispositions relatives à la réduction des paiements de solvabilité figurant dans le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*, qui dispensent actuellement Postes Canada de faire des paiements spéciaux, ils exerceraient une pression sur ses ressources de trésorerie. La Société n'a pas effectué de paiements spéciaux au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour la période allant de 2014 à 2017. De plus, Postes Canada ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2018 et prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes.

Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent, par conséquent, des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Au cours du deuxième trimestre de 2018, cette volatilité a eu des répercussions sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, générant des profits de réévaluation de 774 millions de dollars après impôt, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, ce qui représente une amélioration de 1 375 millions de dollars par rapport aux pertes de réévaluation de 601 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2017. Les profits de réévaluation enregistrés au deuxième trimestre de 2018 découlent principalement de l'augmentation des taux d'actualisation en 2018 et des rendements des actifs des régimes de retraite qui ont été supérieurs aux attentes.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes varient toujours au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels.

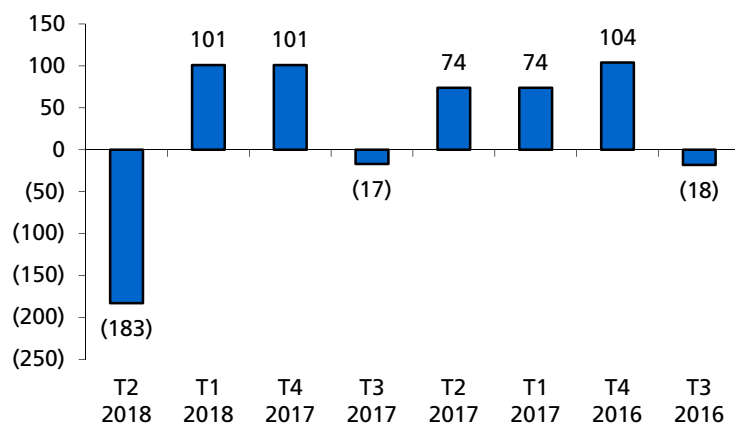
### Produits d'exploitation consolidés trimestriels<sup>1</sup>

(en millions de dollars)



### Résultat d'exploitation consolidé trimestriel<sup>1</sup>

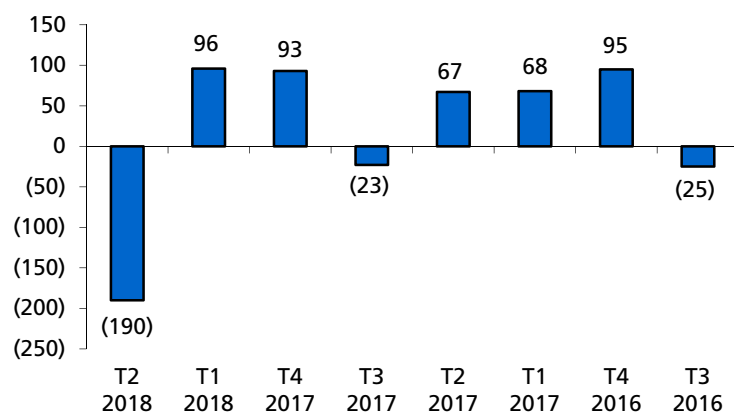
(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

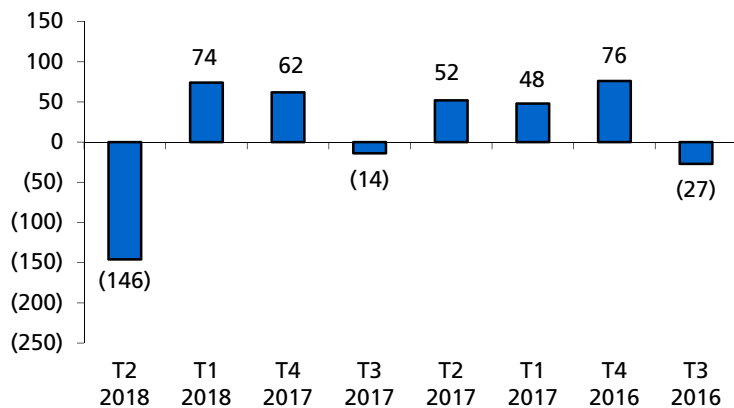
### Résultat consolidé trimestriel avant impôt<sup>1</sup>

(en millions de dollars)



### Résultat net consolidé trimestriel<sup>1</sup>

(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.



Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le deuxième et les deux premiers trimestres de 2018 par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les				Explication
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	
État consolidé du résultat global									Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation à la page 17.
Produits d'exploitation	2 142	2 029	113	4,0 <sup>2</sup>	4 304	4 100	204	5,0	L'écart s'explique surtout par l'essor soutenu du secteur Colis au sein des secteurs Postes Canada et Purolator.
Charges d'exploitation	2 325	1 955	370	18,9	4 386	3 952	434	11,0	L'écart découle principalement de la hausse des charges du secteur Postes Canada comparativement à la même période de 2017, imputable à la décision rendue par l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale concernant les FFRS, à l'accroissement des volumes, aux pressions inflationnistes et à l'augmentation du prix du carburant.
Résultat d'exploitation	(183)	74	(257)	–	(82)	148	(230)	–	L'écart est surtout imputable aux résultats du secteur Postes Canada.
Résultat avant impôt	(190)	67	(257)	–	(94)	135	(229)	–	
Résultat net	(146)	52	(198)	–	(72)	100	(172)	–	
Résultat global	628	(537)	1 165	–	693	(805)	1 498	–	L'écart est principalement attribuable aux profits de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi découlant de l'augmentation des taux d'actualisation et des rendements des actifs des régimes de retraite qui ont été supérieurs aux attentes au deuxième trimestre de 2018 par rapport à la même période de 2017.
État consolidé des flux de trésorerie									Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 11.
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	118	66	52	80,5	388	231	157	68,2	L'écart découle principalement de la hausse des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et du moment du versement hors trésorerie des avantages futurs du personnel (surtout pour le secteur Postes Canada), ces facteurs ayant été contrés en partie par le paiement d'impôts plus élevés.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(122)	(60)	(62)	(102,9)	(507)	58	(565)	–	L'écart provient surtout de la baisse du produit tiré des ventes de titres ainsi que de l'augmentation des acquisitions de titres et d'immobilisations.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(4)	(5)	1	24,1	(6)	(11)	5	44,0	L'écart provient principalement de la diminution des paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement du secteur Purolator.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférentes aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

## 2 Activités de base et stratégie

### *Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base*

Le système postal canadien relie entre elles les collectivités rurales, éloignées et urbaines, contribue au succès des entreprises canadiennes de toutes tailles et aide les organismes de bienfaisance à recueillir des fonds. Cependant, Postes Canada est confrontée à une baisse irréversible et continue des volumes du courrier, car les Canadiens changent l'utilisation qu'ils font des services postaux. Les plateformes numériques remplacent les documents papier comme moyen privilégié de communiquer, d'expédier et de payer des factures et de faire de la publicité. En 2017, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3 milliards d'articles, soit 2 milliards (ou 41,0 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé. Nous ne nous attendons pas à un redressement du secteur Courrier transactionnel.

Bien que les Canadiens utilisent beaucoup moins le service Poste-lettres<sup>MC</sup>, ils apprécient toujours leur système postal et s'attendent à ce qu'il évolue pour répondre à leurs besoins changeants. Par exemple, Postes Canada est désormais le n° 1 des colis au pays. Même si les secteurs Colis et Marketing direct représentent des occasions intéressantes pour Postes Canada, leur croissance pourrait ne pas compenser pleinement les répercussions financières du déclin de l'activité de base Poste-lettres.

Le 24 janvier 2018, le gouvernement fédéral a annoncé sa nouvelle vision pour Postes Canada, axée sur le service aux Canadiens. La vision comprend des mesures concrètes dans cinq secteurs afin d'appuyer la mise en œuvre d'une vision axée sur le service :

1. Le programme de la Société visant à convertir la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires est aboli. La livraison à domicile se poursuivra dans tous les ménages qui en bénéficient actuellement. L'installation de boîtes postales communautaires se poursuivra dans les nouveaux quartiers.
2. Postes Canada mettra sur pied un comité consultatif national afin d'élaborer, de mettre en œuvre et de promouvoir un programme de livraison accessible amélioré à l'intention des Canadiens qui éprouvent des difficultés avec les boîtes postales communautaires, surtout les aînés et les personnes à mobilité réduite.
3. Le classement de Postes Canada en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* sera revu afin d'éliminer son obligation actuelle de verser un dividende à son actionnaire, le gouvernement du Canada, et de permettre à la Société de réinvestir tous ses profits dans les services et l'innovation.
4. La Société fera la promotion de ses services d'envoi de fonds auprès des Canadiens qui envoient de l'argent à leur famille à l'étranger, dans l'optique d'augmenter ses parts de marché dans ce domaine.
5. Le gouvernement renouvelle la direction au sein de Postes Canada, notamment par la nomination d'une nouvelle présidente du Conseil d'administration, de nouveaux membres du Conseil d'administration et d'un nouveau président-directeur général. La nouvelle présidente et les nouveaux membres du Conseil d'administration participeront à l'établissement de liens plus collaboratifs et constructifs avec les collectivités, les employés, la main-d'œuvre et d'autres intervenants.

Depuis l'annonce, Postes Canada a commencé à prendre des mesures dans ces cinq secteurs et à élaborer un programme détaillé de renouvellement. Le travail effectué quant au programme de renouvellement sera rapporté dans les plans d'entreprise et les rapports trimestriels à venir.

Parallèlement, nous continuons la mise en œuvre de notre stratégie actuelle visant l'adaptation de notre réseau afin de demeurer un chef de file en matière de cybercommerce, de mettre au point des solutions de marketing gagnantes, de relever la notoriété de notre marque grâce à la qualité du service et au service à la clientèle, et d'accroître l'engagement du personnel.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites plus en détail à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2017. Aucun changement majeur n'a été apporté à la stratégie au cours du deuxième trimestre de 2018 puisque nous avons continué à nous adapter pour répondre pleinement aux attentes de l'actionnaire indiquées dans sa nouvelle vision.

## 3 Facteurs de rendement clés

### *Examen de nos principales réalisations en 2018*

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques et fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement de l'entreprise. Les résultats sont transmis mensuellement à la haute direction.

Comme l'indique la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2017, nos principales priorités stratégiques sont axées sur l'essor de nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct.

Les résultats concernant le rendement de 2018 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2018.

## 4 Capacités

*Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats*

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2017 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

### 4.1 Relations de travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2017 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2017. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

#### Secteur Postes Canada

##### **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)**

Les conventions collectives des unités de négociation STTP-EPU et STTP-FFRS ont pris fin respectivement le 31 janvier 2018 et le 31 décembre 2017. Le STTP a déposé un avis de négociation le 14 novembre 2017 pour les deux unités de négociation et, le même jour, a indiqué qu'il avait soumis par écrit une demande de médiation à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail. La Société a acquiescé à la demande pour les deux processus de négociation. Le 28 novembre 2017, la ministre a affecté trois médiateurs aux négociations. Les rencontres entre les parties ont commencé en décembre 2017 et se sont poursuivies tout au long du premier semestre de 2018. Le STTP a déposé une demande de conciliation le 29 juin 2018, et la ministre du Travail a nommé deux conciliateurs le 6 juillet. Aucune grève ni aucun lock-out ne pourra se produire avant le 26 septembre 2018. Tout au long du processus de conciliation, les conventions collectives demeurent en vigueur, conformément au *Code canadien du travail*.

Dans le cadre de la convention collective précédente, la Société et le STTP-EPU ont mis en place le comité des relations syndicales-patronales dans le but de promouvoir une participation plus efficace, ouverte et continue entre les parties ainsi que d'améliorer la communication et, en fin de compte, les relations de travail entre elles. Ce comité, constitué de représentants de chacune des parties et du Service fédéral de médiation et de conciliation, se réunit régulièrement et étudie des initiatives sur lesquelles les parties pourraient collaborer.

Les parties ont signé un protocole d'entente le 1<sup>er</sup> septembre 2016 en vertu duquel elles ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein des groupes professionnels des FFRS, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. L'étude a été coordonnée par un comité composé de représentants de Postes Canada et du STTP et de leurs conseillers en équité salariale respectifs. Le 17 octobre 2017, les parties ont entamé des pourparlers et, comme l'arbitre nommée par la ministre du Travail en février 2017 a été incapable d'obtenir un règlement par médiation, le processus d'arbitrage a commencé le 18 février 2018 et pris fin le 2 mai 2018. Le 31 mai, l'arbitre a rendu sa décision et demandé aux parties qu'elles règlent certaines questions d'ici au 31 août 2018. Pour les aider à y arriver, l'arbitre a proposé aux parties de jouer un rôle de médiation de juin à août, ce qu'elles ont accepté. La première séance de médiation a eu lieu le 26 juin 2018. Si les parties n'arrivent pas à résoudre les questions d'ici le 31 août, les enjeux non résolus seront soumis à l'arbitrage exécutoire. Selon les modalités du processus acceptées par les parties, les ajustements sont rétroactifs au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

##### **Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)**

La convention collective actuelle avec l'ACMPA prendra fin le 31 décembre 2018 et l'avis de négociation pourra être donné dès septembre 2018. Cette convention collective prévoit la sélection d'une offre finale. L'ACMPA représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux.

##### **Association des officiers des postes du Canada (AOPC)**

L'actuelle convention collective avec l'AOPC prendra fin le 31 mars 2021. L'AOPC représente les superviseurs, les chefs et les groupes de soutien aux superviseurs, tels que les formateurs et les agents chargés de la mesure des itinéraires, ainsi que les employés des ventes.

##### **Alliance de la Fonction publique du Canada / Syndicat des employés des postes et communications (AFPC / SEPC)**

La convention collective entre Postes Canada et l'AFPC / SEPC prendra fin le 31 août 2020. L'AFPC / SEPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris ceux affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et des rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique affectés à des secteurs comme les finances et l'ingénierie.

#### Secteur Purolator

Tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique ont des conventions collectives qui ont pris fin le 31 décembre 2017. Six de ces ententes ont été renouvelées. Les négociations se poursuivent avec les trois autres unités.

## 4.2 Contrôles et procédures internes

### Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2018, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pouvait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir.

## 5 Risques et gestion des risques

### *Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques*

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque d'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2017. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du deuxième trimestre de 2018 sont données ci-après.

Lorsque cela convenait, Postes Canada a constitué des provisions relativement à certaines des réclamations suivantes. Si l'issue de ces réclamations devait différer des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement significatif de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

### Conventions collectives

Postes Canada a entrepris des négociations avec les employés que représente le STTP dans le cadre de deux conventions collectives distinctes (Exploitation postale urbaine et Factrices et facteurs ruraux et suburbains). Le STTP est le plus important syndicat de Postes Canada : il représente plus de 40 000 employés. La Société est déterminée à négocier des conventions qui sont équitables pour les employés, mais qui lui permettront d'offrir des prix et des services concurrentiels aux Canadiens. Le risque d'arrêt de travail demeure jusqu'à ce que de telles ententes soient conclues.

### Plainte de disparité salariale de l'ACMPA

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a déposé, en 1982 et en 1992, des plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Les deux plaintes ont été réglées par les parties. Toutefois, en 2012, l'ACMPA a demandé la réactivation de sa plainte déposée en 1992. En 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que la période allant de 1992 à 1997 posait toujours problème et que la question devait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal). Au début de 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le Tribunal a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu, exposés qui ont été échangés.

En 2017, l'ACMPA a adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter à la période allant de 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête a été entendue par le Tribunal le 19 juin 2017 et, dans sa décision rendue le 15 janvier 2018, le Tribunal confirme que la portée de la plainte se limite à la période allant de septembre 1992 au 30 mars 1997 et que le renvoi au Tribunal ne porte pas sur la responsabilité continue. Aucune date d'audience n'a été prévue dans cette affaire.

### Révision par la Cour fédérale de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des BPCOM

En novembre 2014, le STTP et d'autres parties ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. L'affaire a été mise en suspens dans l'attente des résultats de l'examen de Postes Canada par le gouvernement. En janvier 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il mettait fin au programme de conversion du service de livraison à domicile vers des boîtes postales communautaires. Par conséquent, le STTP a déposé auprès de la Cour fédérale, sur consentement et sans frais, un avis de désistement, ce qui a mis fin à ce litige en date du 12 avril 2018.

### Obligation en matière de santé et sécurité au travail aux termes du Code canadien du travail – Points de remise à Burlington

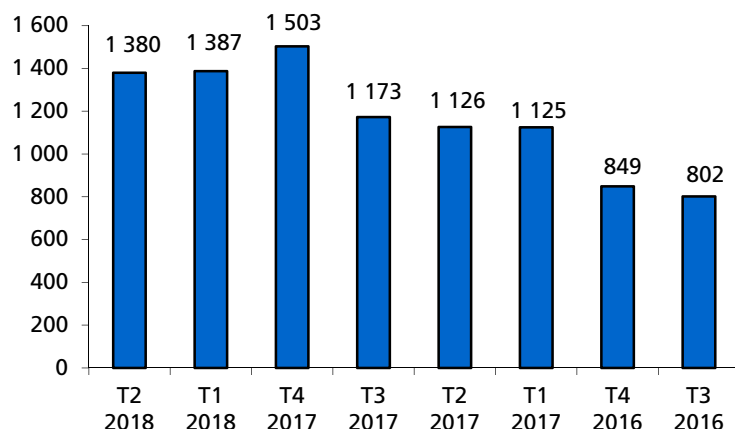
La Cour d'appel fédérale a rétabli la directive initiale d'un agent de santé et sécurité d'Emploi et Développement social Canada obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et de sécurité de tous les points de remise visés qui sont situés à Burlington, en Ontario. Aucune compensation financière n'a été accordée. La requête en autorisation d'interjeter appel de la décision a été accueillie par la Cour suprême du Canada en avril, et la date d'audience a été fixée provisoirement au 10 décembre 2018.

## 6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

### 6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 1 380 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 30 juin 2018, soit 123 millions de dollars de moins qu'au 31 décembre 2017, en raison des acquisitions nettes de titres et d'immobilisations, partiellement contrebalancées par la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour les deux premiers trimestres de 2018.

### 6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Écart	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	118	66	52	388	231	157

Pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2018, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation dépassent de 52 millions de dollars et de 157 millions de dollars, respectivement, celles des mêmes périodes de 2017. Leur variation positive en 2018 s'explique essentiellement par la hausse des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et le moment du versement hors trésorerie des avantages futurs du personnel (surtout dans le secteur Postes Canada), ces facteurs ayant été contrés en partie par l'augmentation des impôts payés.

### 6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Écart	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Écart
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(122)	(60)	(62)	(507)	58	(565)

Pour le deuxième trimestre de 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement représentent 62 millions de dollars de plus qu'à la même période de 2017, en raison principalement de l'accroissement des acquisitions de titres, nettes du produit généré par les ventes de titres, et de la hausse des acquisitions d'immobilisations. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement s'établissent à 507 millions de dollars, comparativement à des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 58 millions de dollars pour la même période de 2017. La variation négative de 565 millions de dollars des flux de trésorerie s'explique principalement par la baisse du produit de la vente de placements et la hausse des acquisitions d'immobilisations.

## Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Écart	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Écart
Postes Canada	57	46	11	89	62	27
Purolator	8	5	3	11	8	3
Logistique	11	2	9	13	3	10
Éléments intersectoriels et consolidation	–	(2)	2	–	(3)	3
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>76</b>	<b>51</b>	<b>25</b>	<b>113</b>	<b>70</b>	<b>43</b>

Les acquisitions d'immobilisations par le Groupe d'entreprises ont augmenté de 25 millions de dollars et de 43 millions de dollars au deuxième trimestre et pour les deux premiers trimestres de 2018, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, et ce, en raison surtout des dépenses plus élevées qu'a consacrées le secteur Postes Canada à la capacité de son infrastructure en 2018.

## 6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Écart	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(4)	(5)	1	(6)	(11)	5

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2018 ont baissé de 1 million de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui s'explique surtout par la diminution des paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement du secteur Purolator.

## 6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a des actifs dont la valeur du marché était de 25 milliards de dollars au 31 décembre 2017, ce qui en fait l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2017. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

Dans la décision qu'elle a rendue le 31 mai 2018, l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale a indiqué que les factrices et facteurs ruraux et suburbains (Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains) effectuent un travail de valeur égale à celui des facteurs des secteurs urbains (Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine) et que les parties doivent déterminer l'écart salarial entre les groupes et trouver une solution pour le combler. Les parties ont jusqu'au 31 août 2018 pour s'entendre; après cette date, les enjeux non résolus seront soumis à l'arbitrage exécutoire. Cette décision a entraîné la comptabilisation par la Société d'une perte résultant de modifications de régimes pour le Régime dans le résultat net de la période de 13 semaines close le 30 juin 2018. L'estimation de l'incidence de ces obligations au titre des prestations de retraite a été évaluée à partir de l'information disponible au 21 août 2018. Toutefois, l'incertitude relative aux estimations demeure grande étant donné que le processus relatif à l'équité salariale est en cours. Les estimations comptabilisées au 30 juin 2018 pourraient différer grandement de l'issue du règlement, ce qui pourrait donner lieu à un ajustement significatif des états financiers consolidés des périodes futures. La Société ne connaît pas le résultat des négociations par voie de médiation et ne dévoilera l'incidence financière de l'issue du règlement que lorsque la question pourra être vérifiée et quand le processus sera terminé.

En vertu du *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*, la Société a été exemptée de l'obligation de verser des cotisations spéciales au Régime de pension agréé de 2014 à 2017. En 2018, la Société est redevenue assujettie à la réglementation de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. Aux termes de cette réglementation, la réduction des paiements de solvabilité est limitée à 15 % des passifs de solvabilité d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. Postes Canada a fait part de son intention d'obtenir, pour 2018, un allègement à l'égard de ces cotisations spéciales au ministre des Finances et à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, qui ne s'y sont pas opposés. Postes Canada ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2018 et prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes.



Le 20 juin 2018, Postes Canada a déposé l'évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2017 auprès de l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières. Les évaluations actuarielles au 31 décembre 2017 indiquent un excédent sur le plan de la continuité de 3 milliards de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit de solvabilité devant être capitalisé de 6,4 milliards de dollars (selon le ratio moyen de solvabilité sur trois ans) ou de 5,9 milliards de dollars (selon la valeur marchande des actifs du régime). À la clôture du deuxième trimestre de 2018, le déficit de solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du Régime) n'avait pas varié de manière significative.

Pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2018, les cotisations pour services rendus s'élevaient à 57 millions de dollars et à 124 millions de dollars, respectivement, contre 60 millions de dollars et 127 millions de dollars, respectivement, pour les mêmes périodes de 2017. Les cotisations pour services rendus que versera l'employeur en 2018 sont estimées à 259 millions de dollars.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise les profits et pertes de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le deuxième trimestre de 2018, les profits de réévaluation, après impôt, s'élevaient à 678 millions de dollars. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les profits de réévaluation, après impôt, se chiffrent à 630 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

## 6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs non courants et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de ses plans d'exploitation et stratégique; et maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

### Liquidités

Au cours du deuxième trimestre de 2018, les fonds accumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour s'acquitter de ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Le secteur Postes Canada détient 2 243 millions de dollars de placements liquides non affectés au 30 juin 2018, et 100 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accordait à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux à son Régime de pension agréé pour la période de 2014 à 2017. À compter de 2018, Postes Canada se prévaut du mécanisme de réduction des paiements de solvabilité prévu par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et n'effectuera pas de paiements spéciaux en 2018. En outre, la Société prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes. Par conséquent, Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 301 millions de dollars de trésorerie non affectée et des facilités de crédit disponibles de 86 millions de dollars au 30 juin 2018, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

### Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 30 juin 2018, les emprunts du secteur Postes Canada et des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 997 millions de dollars et 34 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2017 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

### Dividende

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2017.

## 6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2017.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du deuxième trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 12 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 30 juin 2018 et à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité de la contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du deuxième trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de crédit sont donnés à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du deuxième trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de liquidité sont donnés à la note 12 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 30 juin 2018 et à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

## 6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2017. Aucun changement important en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements n'est survenu au cours du deuxième trimestre de 2018.

## 6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2017. D'autres renseignements à ce sujet sont donnés à la note 15 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 30 juin 2018 et à la note 24 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés de 2017.

## 6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 11 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 30 juin 2018 et à la note 16 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés de 2017.



## 7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017

(en millions de dollars)

<b>ACTIF</b>	30 juin 2018	31 déc. 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 380	1 503	(123)	(8,1)	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 11.
Titres négociables	1 164	821	343	41,8	L'écart est principalement attribuable au moment de l'acquisition de placements à court terme.
Clients et autres débiteurs	939	946	(7)	(0,7)	Il n'y a aucun écart important.
Autres actifs	157	126	31	25,1	L'écart est principalement attribuable à la hausse des acomptes provisionnels de 2018 pour le secteur Postes Canada.
<b>Total des actifs courants</b>	<b>3 640</b>	<b>3 396</b>	<b>244</b>	<b>7,2</b>	
Immobilisations corporelles	2 600	2 627	(27)	(1,1)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement dépasse les acquisitions pour les secteurs Postes Canada et Purolator.
Immobilisations incorporelles	113	119	(6)	(5,1)	Il n'y a aucun écart important.
Titres réservés	529	526	3	0,6	Il n'y a aucun écart important.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	122	116	6	5,0	Il n'y a aucun écart important.
Actifs d'impôt différé	1 379	1 568	(189)	(12,0)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des différences temporaires liées au Régime de pension agréé et aux autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	–	–	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	55	7	48	–	L'écart est principalement attribuable à une créance à long terme découlant d'un changement dans le calendrier de paiement des employés du STTP.
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>4 928</b>	<b>5 093</b>	<b>(165)</b>	<b>(3,3)</b>	
<b>Total des actifs</b>	<b>8 568</b>	<b>8 489</b>	<b>79</b>	<b>0,9</b>	

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

(en millions de dollars)

<b>PASSIF</b>	30 juin 2018	31 déc. 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	518	583	(65)	(11,0)	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges pendant la période de pointe au dernier trimestre de 2017.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	695	600	95	15,7	L'écart est principalement attribuable au calendrier des paiements au titre des retenues obligatoires et à l'augmentation des salaires à verser pour le secteur Postes Canada.
Provisions	101	77	24	30,9	L'écart est principalement attribuable à un accroissement de la provision pour les griefs et des autres provisions du secteur Postes Canada.
Impôts à payer	3	38	(35)	(93,0)	L'écart est principalement attribuable au paiement d'une charge d'impôt pour le secteur Postes Canada.
Produits reportés	134	138	(4)	(2,4)	Il n'y a aucun écart important.
Prêts et emprunts	13	13	–	4,7	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	64	63	1	1,7	Il n'y a aucun écart important.
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 528</b>	<b>1 512</b>	<b>16</b>	<b>1,1</b>	
Prêts et emprunts	1 018	1 025	(7)	(0,7)	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 673	6 297	(624)	(9,9)	L'écart est principalement attribuable aux profits de réévaluation découlant de l'augmentation des taux d'actualisation et des rendements favorables des placements.
Autres passifs	26	25	1	0,1	Il n'y a aucun écart important.
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>6 717</b>	<b>7 347</b>	<b>(630)</b>	<b>(8,6)</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>8 245</b>	<b>8 859</b>	<b>(614)</b>	<b>(6,9)</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	51	54	(3)	(5,4)	Il n'y a aucun écart important.
Déficit accumulé	(921)	(1 611)	690	42,8	L'écart est principalement attribuable aux profits de réévaluation du secteur Postes Canada.
<b>Capitaux du Canada</b>	<b>285</b>	<b>(402)</b>	<b>687</b>	<b>171,0</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	38	32	6	18,5	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>323</b>	<b>(370)</b>	<b>693</b>	<b>187,6</b>	
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>8 568</b>	<b>8 489</b>	<b>79</b>	<b>0,9</b>	

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

## 8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

### 8.1 Résumé des résultats trimestriels

#### Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de plus ont pour effet de faire monter les produits alors que plus de journées payées augmentent les charges d'exploitation. Le deuxième trimestre de 2018 compte un jour ouvrable de plus et le même nombre de journées payées que la période correspondante de 2017. Les deux premiers trimestres comptent le même nombre de jours ouvrables et de journées payées que la période correspondante de 2017.

(en millions de dollars)	T2 2018	T1 2018	T4 2017 <sup>1</sup>	T3 2017 <sup>1</sup>	T2 2017 <sup>1</sup>	T1 2017 <sup>1</sup>	T4 2016	T3 2016
Produits d'exploitation	2 142	2 162	2 287	1 932	2 029	2 071	2 128	1 758
Charges d'exploitation	2 325	2 061	2 186	1 949	1 955	1 997	2 024	1 776
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(183)</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>(17)</b>	<b>74</b>	<b>74</b>	<b>104</b>	<b>(18)</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(7)	(5)	(8)	(6)	(7)	(6)	(9)	(7)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(190)</b>	<b>96</b>	<b>93</b>	<b>(23)</b>	<b>67</b>	<b>68</b>	<b>95</b>	<b>(25)</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(44)	22	31	(9)	15	20	19	2
<b>Résultat net</b>	<b>(146)</b>	<b>74</b>	<b>62</b>	<b>(14)</b>	<b>52</b>	<b>48</b>	<b>76</b>	<b>(27)</b>

### 8.2 Résultats d'exploitation consolidés

#### Résultats consolidés du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>
Produits d'exploitation	2 142	2 029	113	4,0 <sup>2</sup>	4 304	4 100	204	5,0
Charges d'exploitation	2 325	1 955	370	18,9	4 386	3 952	434	11,0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(183)</b>	<b>74</b>	<b>(257)</b>	<b>-</b>	<b>(82)</b>	<b>148</b>	<b>(230)</b>	<b>-</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(7)	(7)	-	(6,3)	(12)	(13)	1	12,7
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(190)</b>	<b>67</b>	<b>(257)</b>	<b>-</b>	<b>(94)</b>	<b>135</b>	<b>(229)</b>	<b>-</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(44)	15	(59)	-	(22)	35	(57)	-
<b>Résultat net</b>	<b>(146)</b>	<b>52</b>	<b>(198)</b>	<b>-</b>	<b>(72)</b>	<b>100</b>	<b>(172)</b>	<b>-</b>
Autres éléments du résultat global	774	(589)	1 363	-	765	(905)	1 670	-
<b>Résultat global</b>	<b>628</b>	<b>(537)</b>	<b>1 165</b>	<b>-</b>	<b>693</b>	<b>(805)</b>	<b>1 498</b>	<b>-</b>

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre une perte avant impôt de 190 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à un bénéfice avant impôt de 67 millions de dollars<sup>1</sup> pour le deuxième trimestre de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, la perte avant impôt s'établit à 94 millions de dollars, contre un bénéfice avant impôt de 135 millions de dollars<sup>1</sup> pour la période correspondante de 2017. La détérioration du résultat avant impôt en 2018 est essentiellement imputable au secteur Postes Canada. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

### Produits d'exploitation consolidés

Pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2018, les produits d'exploitation ont augmenté de 113 millions de dollars<sup>1</sup> et de 204 millions de dollars<sup>1</sup>, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2017, cette hausse provenant de la croissance des secteurs Postes Canada et Purolator. Pour le secteur Postes Canada, l'essor du secteur Colis a été contré par l'érosion des volumes du service Poste-lettres<sup>MC</sup>. Les détails des produits sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

### Charges d'exploitation consolidées

Comparativement aux mêmes périodes de 2017, les charges d'exploitation du deuxième trimestre de 2018 ont augmenté de 370 millions de dollars<sup>1</sup>, et celles des deux premiers trimestres de 2018, de 434 millions de dollars<sup>1</sup>. Ces hausses s'expliquent essentiellement par l'augmentation des charges liées à l'accroissement des volumes, les pressions inflationnistes et l'augmentation du prix du carburant des secteurs Postes Canada et Purolator ainsi que par les coûts liés à la décision rendue par l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale concernant les membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS) du secteur Postes Canada. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

### Charge d'impôt sur le résultat consolidé

En comparaison des périodes correspondantes un an plus tôt, la charge d'impôt sur le résultat consolidé a diminué de 59 millions de dollars<sup>1</sup> au deuxième trimestre de 2018 et de 57 millions de dollars<sup>1</sup> pour les deux premiers trimestres de 2018. Cette diminution résulte principalement de la baisse du résultat avant impôt du secteur Postes Canada.

### Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2018 se chiffrent à 774 millions de dollars et à 765 millions de dollars, respectivement. Les principaux facteurs à l'origine de ces montants sont la comptabilisation de profits de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi découlant de l'augmentation des taux d'actualisation et des rendements des actifs des régimes de retraite qui ont été supérieurs aux attentes. L'instabilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer ces régimes continue d'avoir des répercussions sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

## 8.3 Résultats d'exploitation par secteur

### Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>
Postes Canada	(242)	27	(269)	–	(172)	77	(249)	–
Purolator	45	35	10	29,8	66	49	17	33,8
Logistique	5	5	–	6,0	10	9	1	8,9
Autre	2	–	2	185,6	2	–	2	227,7
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>(190)</b>	<b>67</b>	<b>(257)</b>	<b>–</b>	<b>(94)</b>	<b>135</b>	<b>(229)</b>	<b>–</b>

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

## 8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada dégage une perte avant impôt de 242 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, comparativement à un bénéfice de 27 millions de dollars<sup>1</sup> pour le deuxième trimestre de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, la perte avant impôt s'établit à 172 millions de dollars, contre un bénéfice avant impôt de 77 millions de dollars<sup>1</sup> pour la même période de 2017.

### Résultats de Postes Canada pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>
Produits d'exploitation	1 645	1 576	69	2,7 <sup>2</sup>	3 343	3 222	121	3,7
Charges d'exploitation	1 880	1 543	337	21,9	3 503	3 133	370	11,8
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(235)</b>	<b>33</b>	<b>(268)</b>	<b>-</b>	<b>(160)</b>	<b>89</b>	<b>(249)</b>	<b>-</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(7)	(6)	(1)	(17,2)	(12)	(12)	-	2,3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(242)</b>	<b>27</b>	<b>(269)</b>	<b>-</b>	<b>(172)</b>	<b>77</b>	<b>(249)</b>	<b>-</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(57)	4	(61)	-	(42)	18	(60)	-
<b>Résultat net</b>	<b>(185)</b>	<b>23</b>	<b>(208)</b>	<b>-</b>	<b>(130)</b>	<b>59</b>	<b>(189)</b>	<b>-</b>

#### Produits d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de 2018, le secteur Postes Canada enregistre des produits d'exploitation de 1 645 millions de dollars, affichant ainsi une hausse de 69 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 2,7 %<sup>1,2</sup>, par rapport à la même période de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, le secteur Postes Canada dégage des produits d'exploitation de 3 343 millions de dollars, soit une hausse de 121 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 3,7 %<sup>1</sup>, par rapport à la même période de 2017. Ces augmentations résultent surtout de la hausse continue des produits du secteur Colis en 2018, comparativement aux périodes correspondantes de 2017, en partie contrebalancée par l'érosion des volumes du service Poste-lettres.

#### Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1,2</sup>	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>
Courrier transactionnel	693	726	(33)	(6,0)	1 469	1 548	(79)	(5,1)
Colis	607	501	106	19,6	1 200	984	216	22,1
Marketing direct	283	284	(1)	(2,0)	556	560	(4)	(0,8)
Autres produits	62	65	(3)	(9,1)	118	130	(12)	(10,2)
<b>Total</b>	<b>1 645</b>	<b>1 576</b>	<b>69</b>	<b>2,7</b>	<b>3 343</b>	<b>3 222</b>	<b>121</b>	<b>3,7</b>

#### Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel au deuxième trimestre de 2018, lesquels se chiffrent à 693 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (650 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (23 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (20 millions de dollars).

Au deuxième trimestre de 2018, les produits du secteur Courrier transactionnel ont reculé de 33 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 6,0 %<sup>1,2</sup>, et ses volumes ont diminué de 34 millions d'articles, ou 5,9 %<sup>2</sup>, par rapport à la même période de 2017. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, à savoir la plus importante catégorie, les produits ont reculé de 10 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 3,1 %<sup>1,2</sup>, et ses volumes ont diminué de 22 millions d'articles, ou 4,6 %<sup>2</sup>.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Pour les deux premiers trimestres de 2018, les produits du secteur Courrier transactionnel ont diminué de 79 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 5,1 %, et ses volumes ont baissé de 84 millions d'articles, ou 5,0 %, par rapport à la même période de 2017. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, les produits ont reculé de 34 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 2,4 %, et ses volumes ont diminué de 56 millions d'articles, ou 3,6 %.

Le déclin des volumes est principalement attribuable à l'érosion continue que cause la substitution électronique. La demande de services postaux baisse toujours de manière continue à cause de l'utilisation croissante des solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises, des initiatives instaurées par certains de nos plus grands clients en vue d'imposer des frais pour les documents papier ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

### **Colis**

Les produits générés par le secteur Colis, lesquels se chiffrent à 607 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (446 millions de dollars), colis de départ (59 millions de dollars), colis d'arrivée (95 millions de dollars) et autres (7 millions de dollars).

Les produits du deuxième trimestre du secteur Colis affichent une hausse de 106 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 19,6 %<sup>1,2</sup>, et ses volumes ont augmenté de 13 millions d'articles, ou 24,1 %<sup>2</sup>, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, catégorie qui est la plus importante, la croissance s'est poursuivie, les produits ayant progressé de 81 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 20,5 %<sup>1,2</sup>, et les volumes ayant augmenté de 6 millions d'articles, ou 14,5 %<sup>2</sup>.

Les produits des deux premiers trimestres de 2018 du secteur Colis affichent une hausse de 216 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 22,1 %<sup>1</sup>, et ses volumes ont augmenté de 30 millions d'articles, ou 28,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, les produits ont progressé de 157 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 22,0 %<sup>1</sup>, et les volumes ont augmenté de 12 millions d'articles, ou 15,9 %.

La hausse des produits et des volumes provient de l'excellent rendement réalisé auprès de nos principaux clients commerciaux et de notre remarquable performance sur le plan de la livraison. Elle reflète l'essor du marché de l'expédition des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, les consommateurs faisant de plus en plus d'achats en ligne. De plus, les colis d'arrivée ont connu une certaine migration en provenance du service Poste aux lettres d'arrivée du secteur Courrier transactionnel en raison de modifications apportées aux procédures internationales.

### **Marketing direct**

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct, lesquels s'établissent à 283 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup> (117 millions de dollars), Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup> (116 millions de dollars), Poste-publications<sup>MC</sup> (41 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup> et autre courrier (9 millions de dollars).

Pour le deuxième trimestre de 2018, les produits du secteur Marketing direct enregistrent une légère baisse de 1 million de dollars<sup>1</sup>, ou 2,0 %<sup>1,2</sup>, et les volumes affichent une hausse de 13 millions d'articles (baisse de 0,6 %<sup>1</sup> après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux) par rapport à la période correspondante de 2017. Les produits du service Courrier de quartier, catégorie la plus importante en matière de volume, ont légèrement augmenté, soit de 4 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 1,3 %<sup>1,2</sup>, et les volumes ont progressé de 27 millions d'articles, ou 1,3 %<sup>2</sup>, par rapport à la période correspondante de 2017. Les produits et les volumes du service Courrier personnalisé ont baissé de 3 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 3,4 %<sup>1,2</sup>, et de 9 millions d'articles, ou 5,3 %<sup>2</sup>, respectivement, par rapport au deuxième trimestre de 2017.

Pour les deux premiers trimestres de 2018, les produits du secteur Marketing direct enregistrent une baisse de 4 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 0,8 %, et les volumes affichent un recul de 10 millions d'articles, ou 0,4 %, par rapport à la période correspondante de 2017. Les produits et les volumes du service Courrier de quartier ont augmenté de 4 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 1,8 %<sup>1,2</sup>, et de 20 millions d'articles, ou 1,1 %<sup>2</sup>, respectivement, par rapport à la période correspondante de 2017. Les produits et les volumes du service Courrier personnalisé ont baissé de 4 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 1,4 %<sup>1</sup>, et de 20 millions d'articles, ou 4,2 %, respectivement, par rapport aux deux premiers trimestres de 2017.

Les baisses subies par le service Courrier personnalisé proviennent du fait que les clients commerciaux, soit surtout ceux des secteurs des services financiers, de la vente au détail et des télécommunications, réduisent leurs dépenses de marketing et en redirigent une partie vers d'autres médias.

Les produits du service Poste-publications du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2018 ont baissé de 3 millions de dollars<sup>1</sup> et de 4 millions de dollars<sup>1</sup>, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017. Les volumes du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2018 ont diminué de 6 millions d'articles, soit 10,3 %, et de 10 millions d'articles, soit 7,8 % respectivement, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent, à cause de la baisse du courrier lié aux abonnements à des publications.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

### Autres produits

Les autres produits se chiffrent à 62 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 3 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 9,1 %<sup>1,2</sup>, par rapport à ce qu'ils étaient un an plus tôt, baisse qui découle surtout d'une perte de change et de la diminution des produits et services aux consommateurs. À la clôture des deux premiers trimestres de 2018, les produits se chiffrent à 118 millions de dollars, soit une baisse de 12 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 10,2 %<sup>1</sup>, par rapport à la même période de 2017. Cette baisse est attribuable à une réduction des ventes des produits et services aux consommateurs et aux fluctuations du change.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 880 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 337 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 21,9 %<sup>1</sup>, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les charges d'exploitation s'établissent à 3 503 millions de dollars, soit une hausse de 370 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 11,8 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2017. Ces hausses sont surtout imputables à l'accroissement des charges liées à la main-d'œuvre et de la charge au titre des avantages du personnel par rapport aux périodes correspondantes de 2017.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>
Main-d'œuvre	869	777	92	11,8	1 664	1 566	98	6,3
Avantages du personnel	511	314	197	63,2	835	627	208	33,1
<b>Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel</b>	<b>1 380</b>	<b>1 091</b>	<b>289</b>	<b>26,6</b>	<b>2 499</b>	<b>2 193</b>	<b>306</b>	<b>14,0</b>
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	236	216	20	9,3	492	468	24	5,1
Immobilier, installations et entretien	61	61	–	(0,4)	133	128	5	3,5
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	141	113	28	25,0	256	221	35	15,7
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>438</b>	<b>390</b>	<b>48</b>	<b>12,3</b>	<b>881</b>	<b>817</b>	<b>64</b>	<b>7,7</b>
Amortissement	62	62	–	(0,9)	123	123	–	0,2
<b>Total</b>	<b>1 880</b>	<b>1 543</b>	<b>337</b>	<b>21,9</b>	<b>3 503</b>	<b>3 133</b>	<b>370</b>	<b>11,8</b>

### Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 92 millions de dollars, ou 11,8 %, au deuxième trimestre de 2018 et de 98 millions de dollars, ou 6,3 %, pour les deux premiers trimestres de 2018 comparativement aux mêmes périodes de 2017. Cette variation est principalement attribuable à l'essor soutenu du secteur Colis et à l'inflation ainsi qu'à la décision rendue par l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale concernant les membres du STTP-FFRS.

### Avantages du personnel

Les charges au titre des avantages du personnel ont augmenté de 197 millions de dollars, ou 63,2 %, au deuxième trimestre de 2018 et de 208 millions de dollars, ou 33,1 %, pour les deux premiers trimestres de 2018, par rapport aux périodes correspondantes de 2017. L'augmentation des charges résulte principalement des modifications de régimes faisant suite à la décision rendue dans le dossier de l'équité salariale ainsi que de la diminution du taux d'actualisation de 2017, facteurs compensés en partie par les rendements positifs des actifs en 2017, ces deux éléments ayant servi à calculer les coûts des régimes d'avantages en 2018.

### Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2018 dépassent de 20 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 9,3 %<sup>1</sup>, et de 24 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 5,1 %<sup>1</sup>, respectivement, celles des mêmes périodes de 2017, surtout en raison de la hausse des charges de transport, des coûts du carburant et des dépenses liées aux véhicules motorisés, ces facteurs étant compensés en partie par la diminution des frais d'entretien du matériel.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.



**Immobilier, installations et entretien**

Les charges liées aux installations sont demeurées stables au deuxième trimestre de 2018 et ont augmenté de 5 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 3,5 %, pour les deux premiers trimestres de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison surtout de l'augmentation des coûts de réparation et d'entretien des immeubles au premier trimestre de 2018.

**Frais de vente, frais administratifs et autres coûts**

Au deuxième trimestre et pour les deux premiers trimestres de 2018, les frais de vente, frais administratifs et autres coûts ont augmenté de 28 millions de dollars, soit 25,0 %, et de 35 millions de dollars, ou 15,7 %, respectivement, par rapport aux mêmes périodes de 2017, et ce, principalement du fait des coûts associés à la remise en état des emplacements de boîtes postales communautaires et des taxes relatives à l'acheminement continu de marchandises d'arrivée.

**Amortissement**

Les charges d'amortissement se chiffrent à 62 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, et à 123 millions de dollars pour les deux premiers trimestres de 2018. Ces montants se rapprochent de ceux enregistrés un an plus tôt.

**8.5 Secteur Purolator**

Le secteur Purolator dégage un résultat net de 34 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui constitue une amélioration de 9 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 28,2 %<sup>1</sup>, comparativement à la même période de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, le secteur Purolator inscrit un résultat net de 49 millions de dollars, soit une augmentation de 15 millions de dollars<sup>1</sup> comparativement à la même période de 2017.

**Résultats de Purolator pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2018**

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>
Produits d'exploitation	452	407	45	9,1 <sup>2</sup>	870	790	80	10,0
Charges d'exploitation	407	371	36	9,1	804	740	64	8,6
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>45</b>	<b>36</b>	<b>9</b>	<b>28,8</b>	<b>66</b>	<b>50</b>	<b>16</b>	<b>31,2</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	-	(1)	1	-	-	(1)	1	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>29,8</b>	<b>66</b>	<b>49</b>	<b>17</b>	<b>33,8</b>
Charge d'impôt sur le résultat	11	10	1	34,2	17	15	2	26,5
<b>Résultat net</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>28,2</b>	<b>49</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>36,6</b>

**Produits d'exploitation**

Purolator enregistre des produits d'exploitation de 452 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 45 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 9,1 %<sup>1,2</sup>, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les produits se chiffrent à 870 millions de dollars, soit une augmentation de 80 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 10,0 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses s'expliquent surtout par l'accroissement des volumes provenant des clients actuels ainsi que des nouveaux clients.

**Charges d'exploitation****Total des charges liées à la main-d'œuvre**

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 204 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 ce qui représente une augmentation de 12 millions de dollars, ou 5,5 %, comparativement à la période correspondante de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les charges liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 404 millions de dollars, soit 19 millions de dollars, ou 4,7 %, de plus qu'à la même période de 2017. Ces augmentations sont imputables à l'essor des activités.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.



### Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 203 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 24 millions de dollars<sup>1</sup>, soit 12,9 %<sup>1</sup>, comparativement à la même période de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les charges non liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 400 millions de dollars<sup>1</sup>, ce qui représente une hausse de 45 millions de dollars<sup>1</sup>, soit 12,8 %<sup>1</sup>, comparativement à la même période de 2017. Ces hausses s'expliquent surtout par la croissance des activités et l'augmentation des coûts du carburant.

## 8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique comporte les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du deuxième trimestre de 2018 se chiffre à 3 millions de dollars. Pour les deux premiers trimestres de 2018, le secteur Logistique enregistre un résultat net de 7 millions de dollars, soit une hausse de 8,9 %<sup>1</sup> par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### Résultats du secteur Logistique pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 <sup>1</sup>	Écart <sup>1</sup>	% <sup>1</sup>
Produits d'exploitation	75	66	9	11,8 <sup>2</sup>	146	130	16	12,1
Charges d'exploitation	70	61	9	14,3	136	121	15	12,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>5,2</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>7,7</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>6,0</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>8,9</b>
Charge d'impôt sur le résultat	2	1	1	6,8	3	2	1	9,1
<b>Résultat net</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>8,9</b>

### Produits d'exploitation

SCI inscrit des produits d'exploitation de 75 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 9 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 11,8 %<sup>1,2</sup>, par rapport à la période correspondante de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, les produits se chiffrent à 146 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 16 millions de dollars<sup>1</sup>, ou 12,1 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2017. Ces hausses résultent principalement de l'accroissement des volumes et des nouveaux clients.

### Charges d'exploitation

#### Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se chiffre à 38 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, dépassant ainsi de 6 millions de dollars, soit 14,6 %, celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2018, le total des charges liées à la main-d'œuvre s'établit à 74 millions de dollars, soit 10 millions de dollars, ou 14,2 %, de plus que celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les augmentations proviennent surtout de la croissance des volumes et des nouveaux clients.

#### Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 32 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui correspond à une augmentation de 3 millions de dollars<sup>1</sup>, soit 13,9 %<sup>1</sup>, comparativement au même trimestre de 2017. Pour les deux premiers trimestres de 2018, le total des charges non liées à la main-d'œuvre se chiffre à 62 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 5 millions de dollars<sup>1</sup>, soit 10,5 %<sup>1</sup>, comparativement au même trimestre de 2017. Ces augmentations résultent surtout de l'essor provenant des clients actuels ainsi que des nouveaux clients.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

## 8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

Bien qu'un plan d'entreprise provisoire ait été présenté à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour 2018 à 2022, celui-ci n'a pas été soumis à l'approbation du gouverneur en conseil étant donné l'examen de Postes Canada que le gouvernement du Canada menait alors. Le plan d'entreprise pour 2019 à 2023 sera élaboré au cours des prochains mois et présenté à l'automne, suivant le processus habituel et conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

## 9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

*Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2018 et dans les exercices ultérieurs*

### 9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, estimations et hypothèses ainsi que d'autres estimations et hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur ces estimations sont présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2017 et à la note 4 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2017, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2017 de la Société canadienne des postes*.

### 9.2 Prises de position en comptabilité

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations adoptées

L'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRS Interpretations Committee ont publié des prises de position dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les normes décrites ci-après ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)** • L'IASB a publié l'IFRS 15, qui fournit un cadre remplaçant les lignes directrices existantes sur la comptabilisation des produits contenues dans les IFRS. La norme contient un seul modèle visant les contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des produits, soit à un moment précis ou de manière continue. Le modèle comporte une analyse en cinq étapes des transactions, en fonction des contrats, afin de déterminer si des produits doivent être comptabilisés, le montant concerné et le moment de la comptabilisation. La norme établit de nouvelles estimations et des seuils relatifs au jugement, qui affectent le montant ou la date de comptabilisation des produits. L'IFRS 15 a été appliquée rétrospectivement aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux dispositions transitoires. Comme celles-ci l'exigent, une explication est fournie ci-après pour chaque poste des états financiers de la période comparative dont le montant a été touché par le retraitement.

L'IFRS 15 stipule que les coûts marginaux d'obtention de contrats générateurs de produits doivent être inscrits à l'actif et inscrits en charges au moment de la comptabilisation des produits connexes. Le Groupe d'entreprises a déterminé que certains frais et droits payés à ses revendeurs étaient des coûts de contrats. Compte tenu de la courte durée du cycle de livraison, cette période est inférieure à un an et satisfait donc aux critères d'application d'une mesure de simplification permettant de passer ces coûts en charges directement dans les coûts d'exploitation, plutôt que de les inscrire à l'actif d'abord. De plus, certains de ces coûts de contrats, qui étaient auparavant portés en diminution des produits, ont été reclassés dans les charges d'exploitation, puisque le Groupe d'entreprises est considéré comme agissant pour son propre compte dans ces transactions. Par conséquent, les produits et les charges d'exploitation ont augmenté respectivement de 21 millions de dollars et de 41 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 1<sup>er</sup> juillet 2017, ce qui n'a eu aucune répercussion sur le résultat net.

Par ailleurs, l'IFRS 15 fournit des indications plus claires quant à la façon d'évaluer le degré d'avancement d'un contrat. Dans le cas d'un service offert au besoin pendant la durée d'un contrat tel le réacheminement du courrier, dont le client tire des avantages sur toute la durée du contrat, le Groupe d'entreprises a déterminé qu'il était pertinent d'avoir recours à une méthode d'évaluation fondée sur le temps écoulé. Par conséquent, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont augmenté respectivement de 7 millions de dollars, de 28 millions de dollars et de 21 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ont augmenté respectivement de 8 millions de dollars, de 30 millions de dollars et de 22 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017. Les produits ont respectivement diminué de 4 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 1<sup>er</sup> juillet 2017. En outre, la charge d'impôt sur le résultat a respectivement inscrit une baisse de 1 million de dollars et de néant comparativement aux montants présentés pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

De plus, aux termes de l'IFRS 15, la comptabilisation des produits doit se faire au fur et à mesure du transfert du contrôle au client, plutôt qu'à un moment précis, ce qui a pour effet de devancer la comptabilisation des produits tirés de la livraison d'articles Poste-lettres<sup>MC</sup>, de marketing direct et de colis. En conséquence, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont diminué respectivement de 1 million de dollars, de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ont diminué respectivement de 2 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 6 millions de dollars, tandis que les clients et autres débiteurs ont augmenté de 2 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017.

Le tableau qui suit présente l'incidence globale de ces changements sur les montants des périodes comparatives :

#### État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Actifs d'impôt différé	1 384	6	1 390
Produits différés	115	26	141
Déficit accumulé	(1 530)	(20)	(1 550)

#### État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

Au 31 décembre 2017	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Clients et autres débiteurs	944	2	946
Actifs d'impôt différé	1 562	6	1 568
Produits différés	114	24	138
Déficit accumulé	(1 595)	(16)	(1 611)

#### État consolidé du résultat global

(en millions de dollars)

	Montant présenté précédemment		Ajustements au titre de l'IFRS 15		Montant retraité	
	Période de 13 semaines close le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Période de 26 semaines close le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Période de 13 semaines close le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Période de 26 semaines close le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Période de 13 semaines close le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Période de 26 semaines close le 1 <sup>er</sup> juillet 2017
Produits d'exploitation	2 012	4 060	17	40	2 029	4 100
Total des charges d'exploitation	1 934	3 911	21	41	1 955	3 952
Charge d'impôt sur le résultat	16	35	(1)	–	15	35
Résultat net	55	101	(3)	(1)	52	100

**IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)** • L'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, rassemblant les phases de classement et d'évaluation, de perte de valeur et de comptabilité de couverture du projet afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le Groupe d'entreprises, qui a appliqué l'IFRS 9 rétrospectivement avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018, a relevé des différences ayant une incidence sur le classement et l'évaluation ultérieure des équivalents de trésorerie et des titres négociables précédemment classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu de la nouvelle norme, ces actifs financiers sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. De plus, conformément à la norme, une entité doit évaluer et comptabiliser les pertes de valeur attendues sur tous les actifs financiers. La Société utilise la méthode de la probabilité de défaut, ajustée pour tenir compte d'informations prospectives (tels les écarts de taux des obligations), pour estimer le montant des pertes futures sur ses équivalents de trésorerie, ses titres négociables et ses titres réservés, puisque ces placements répondent aux critères d'application de la mesure de simplification prévue dans les cas où le risque de crédit est faible. Dans l'ensemble, l'adoption de l'IFRS 9 n'a entraîné aucun ajustement important des montants présentés ou précédemment présentés.

#### **b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur**

Ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises au cours de la période de 26 semaines close le 30 juin 2018. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe d'entreprises a accompli les progrès suivants en vue de la mise en œuvre de ces normes à venir :

**IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16)** • L'IASB a publié l'IFRS 16, mettant ainsi la touche finale à son projet d'amélioration de l'information financière à fournir en matière de contrats de location. Cette nouvelle norme, qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location (IAS 17)*, énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, de même que les informations à fournir à leur sujet, et ce, pour les parties à un contrat. Pour les preneurs, l'IFRS 16 élimine l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple énoncée dans l'IAS 17 et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, conservant l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple et l'exigence de comptabilisation des contrats de location selon leur classement. Le Groupe d'entreprises, qui adoptera l'IFRS 16 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, entend appliquer la méthode rétrospective intégrale.

Le Groupe d'entreprises poursuit son analyse de l'IFRS 16 et de ses répercussions, tout en continuant d'accomplir des progrès au chapitre de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel comptable destiné aux contrats de location. Compte tenu des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative connexe visant de nombreux contrats de location, l'incidence de cette nouvelle norme sur l'état consolidé de la situation financière devrait être importante. Sur le plan quantitatif, son incidence sur l'état consolidé du résultat global sera moindre, quoique l'adoption de cette norme entraîne le transfert de certains coûts des charges d'exploitation vers les charges liées aux activités de financement, puisque la charge locative actuelle sera remplacée par des charges d'amortissement et d'intérêts liées aux actifs au titre du droit d'utilisation. De plus, les preneurs devront réapprécier l'obligation locative à la survenance de certains événements (p. ex., en cas de changement dans la durée du contrat de location ou dans les paiements futurs au titre de la location découlant du renouvellement ou de la prorogation d'un contrat de location). En général, le preneur portera le montant de la réévaluation de l'obligation locative en ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Par ailleurs, les informations à fournir par les preneurs et les bailleurs en vertu de l'IFRS 16 doivent être plus détaillées. Le Groupe d'entreprises présentera de plus amples renseignements à ce sujet, dont les incidences financières quantitatives estimées, dès qu'ils seront disponibles.

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Il lui incombe également d'effectuer les contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives et de veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La présidente du conseil d'administration et  
présidente-directrice générale par intérim,



Le 21 août 2018

Le chef des finances,



## État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

<b>Aux</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	<b>Notes</b>	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b> (retraité – note 3)	<b>1<sup>er</sup> janvier 2017</b> (retraité – note 3)
<b>Actifs</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		<b>1 380 \$</b>	1 503 \$	849 \$
Titres négociables		<b>1 164</b>	821	1 038
Clients et autres débiteurs		<b>939</b>	946	829
Autres actifs	<b>4</b>	<b>157</b>	126	110
Total des actifs courants		<b>3 640</b>	3 396	2 826
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations corporelles	<b>5</b>	<b>2 600</b>	2 627	2 672
Immobilisations incorporelles	<b>5</b>	<b>113</b>	119	117
Titres réservés		<b>529</b>	526	523
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>6</b>	<b>122</b>	116	135
Actifs d'impôt différé		<b>1 379</b>	1 568	1 390
Écart d'acquisition		<b>130</b>	130	130
Autres actifs		<b>55</b>	7	5
Total des actifs non courants		<b>4 928</b>	5 093	4 972
Total des actifs		<b>8 568 \$</b>	8 489 \$	7 798 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs		<b>518 \$</b>	583 \$	548 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		<b>695</b>	600	487
Provisions	<b>9</b>	<b>101</b>	77	70
Impôts à payer		<b>3</b>	38	3
Produits différés		<b>134</b>	138	141
Prêts et emprunts		<b>13</b>	13	22
Passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>64</b>	63	62
Total des passifs courants		<b>1 528</b>	1 512	1 333
<b>Passifs non courants</b>				
Prêts et emprunts		<b>1 018</b>	1 025	1 037
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>5 673</b>	6 297	5 726
Autres passifs		<b>26</b>	25	26
Total des passifs non courants		<b>6 717</b>	7 347	6 789
Total des passifs		<b>8 245</b>	8 859	8 122
<b>Capitaux propres</b>				
Capital d'apport		<b>1 155</b>	1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global	<b>8</b>	<b>51</b>	54	44
Déficit accumulé		<b>(921)</b>	(1 611)	(1 550)
Capitaux du Canada		<b>285</b>	(402)	(351)
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>38</b>	32	27
Total des capitaux propres		<b>323</b>	(370)	(324)
Total des passifs et des capitaux propres		<b>8 568 \$</b>	8 489 \$	7 798 \$
Passifs éventuels	<b>11</b>			

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de	Notes	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
		30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 (retraité – note 3)	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 (retraité – note 3)
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>16</b>	<b>2 142 \$</b>	2 029 \$	<b>4 304 \$</b>	4 100 \$
<b>Charges d'exploitation</b>					
Main-d'œuvre		<b>1 087</b>	979	<b>2 093</b>	1 964
Avantages du personnel	<b>6</b>	<b>562</b>	362	<b>941</b>	732
		<b>1 649</b>	1 341	<b>3 034</b>	2 696
Autres charges d'exploitation	<b>13</b>	<b>599</b>	538	<b>1 194</b>	1 105
Amortissement	<b>5</b>	<b>77</b>	76	<b>158</b>	151
Total des charges d'exploitation		<b>2 325</b>	1 955	<b>4 386</b>	3 952
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(183)</b>	74	<b>(82)</b>	148
<b>Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement</b>					
Produits de placement et autres produits	<b>14</b>	<b>11</b>	4	<b>19</b>	9
Charges financières et autres charges	<b>14</b>	<b>(18)</b>	(11)	<b>(31)</b>	(22)
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement		<b>(7)</b>	(7)	<b>(12)</b>	(13)
Résultat avant impôt		<b>(190)</b>	67	<b>(94)</b>	135
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>	<b>7</b>	<b>(44)</b>	15	<b>(22)</b>	35
<b>Résultat net</b>		<b>(146) \$</b>	52 \$	<b>(72) \$</b>	100 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>					
<b>Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</b>					
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	<b>8</b>	<b>(1) \$</b>	12 \$	<b>(4) \$</b>	15 \$
Écart de conversion	<b>8</b>	<b>1</b>	–	<b>1</b>	–
<b>Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net</b>					
Réévaluations des régimes à prestations définies	<b>8</b>	<b>774</b>	(601)	<b>768</b>	(920)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>774</b>	(589)	<b>765</b>	(905)
<b>Résultat global</b>		<b>628 \$</b>	(537) \$	<b>693 \$</b>	(805) \$
<b>Résultat net attribuable au (aux) :</b>					
Gouvernement du Canada		<b>(148) \$</b>	50 \$	<b>(75) \$</b>	97 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>2</b>	2	<b>3</b>	3
		<b>(146) \$</b>	52 \$	<b>(72) \$</b>	100 \$
<b>Résultat global attribuable au (aux) :</b>					
Gouvernement du Canada		<b>624 \$</b>	(537) \$	<b>687 \$</b>	(804) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>4</b>	–	<b>6</b>	(1)
		<b>628 \$</b>	(537) \$	<b>693 \$</b>	(805) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

<b>Période de 13 semaines close le 30 juin 2018</b> <small>(non audité – en millions de dollars canadiens)</small>	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 mars 2018</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>(1 545) \$</b>	<b>(339) \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>(305) \$</b>
<b>Résultat net</b>	–	–	<b>(148)</b>	<b>(148)</b>	<b>2</b>	<b>(146)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	–	–	<b>772</b>	<b>772</b>	<b>2</b>	<b>774</b>
<b>Résultat global</b>	–	–	<b>624</b>	<b>624</b>	<b>4</b>	<b>628</b>
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>(921) \$</b>	<b>285 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>323 \$</b>
<b>Période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> juillet 2017</b> <small>(non audité – en millions de dollars canadiens)</small>	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2017	1 155 \$	47 \$	(1 802) \$	(600) \$	26 \$	(574) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 3)	–	–	(18)	(18)	–	(18)
Solde retraité au 1 <sup>er</sup> avril 2017	1 155	47	(1 820)	(618)	26	(592)
Résultat net	–	–	50	50	2	52
Autres éléments du résultat global	–	12	(599)	(587)	(2)	(589)
Résultat global	–	12	(549)	(537)	–	(537)
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 155 \$	59 \$	(2 369) \$	(1 155) \$	26 \$	(1 129) \$
<b>Période de 26 semaines close le 30 juin 2018</b> <small>(non audité – en millions de dollars canadiens)</small>	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>(1 595) \$</b>	<b>(386) \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>(354) \$</b>
<b>Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 3)</b>	–	–	<b>(16)</b>	<b>(16)</b>	–	<b>(16)</b>
<b>Solde retraité au 31 décembre 2017</b>	<b>1 155</b>	<b>54</b>	<b>(1 611)</b>	<b>(402)</b>	<b>32</b>	<b>(370)</b>
<b>Résultat net</b>	–	–	<b>(75)</b>	<b>(75)</b>	<b>3</b>	<b>(72)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	–	<b>(3)</b>	<b>765</b>	<b>762</b>	<b>3</b>	<b>765</b>
<b>Résultat global</b>	–	<b>(3)</b>	<b>690</b>	<b>687</b>	<b>6</b>	<b>693</b>
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>(921) \$</b>	<b>285 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>323 \$</b>
<b>Période de 26 semaines close le 1<sup>er</sup> juillet 2017</b> <small>(non audité – en millions de dollars canadiens)</small>	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2016	1 155 \$	44 \$	(1 530) \$	(331) \$	27 \$	(304) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 3)	–	–	(20)	(20)	–	(20)
Solde retraité au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	1 155	44	(1 550)	(351)	27	(324)
Résultat net	–	–	97	97	3	100
Autres éléments du résultat global	–	15	(916)	(901)	(4)	(905)
Résultat global	–	15	(819)	(804)	(1)	(805)
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 155 \$	59 \$	(2 369) \$	(1 155) \$	26 \$	(1 129) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.



## État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les		
	Notes	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 (retraité – note 3)	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 (retraité – note 3)
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Résultat net		(146) \$	52 \$	(72) \$	100 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Amortissement	5	77	76	158	151
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	435	215	661	431
Paievements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(128)	(129)	(266)	(265)
Perte sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	14	1	–	2	–
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	(44)	15	(22)	35
Charges d'intérêts nettes	14	–	8	1	14
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :					
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs		(27)	(45)	8	1
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs		12	2	(64)	(92)
(Diminution) augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes		(45)	(92)	95	(42)
Augmentation des provisions		20	–	23	8
Variation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		(3)	(14)	(6)	(34)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(5)	(5)	(11)	(12)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		147	83	507	295
Intérêts perçus		17	13	26	20
Intérêts payés		(1)	–	(22)	(22)
Impôts payés		(45)	(30)	(123)	(62)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		118	66	388	231
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Acquisition de titres		(470)	(561)	(1 023)	(976)
Produit de la vente de titres		423	550	673	1 102
Acquisition d'immobilisations		(76)	(51)	(113)	(70)
Produit de la vente d'immobilisations		1	2	1	2
Augmentation des créances à long terme		–	–	(45)	–
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement		(122)	(60)	(507)	58
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Paievements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(3)	(5)	(6)	(11)
Autres activités de financement, montant net		(1)	–	–	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(4)	(5)	(6)	(11)
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(8)</b>	<b>1</b>	<b>(125)</b>	<b>278</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		1 387	1 125	1 503	849
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1	–	2	(1)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>1 380 \$</b>	<b>1 126 \$</b>	<b>1 380 \$</b>	<b>1 126 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juin 2018  
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1<sup>er</sup> septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

La Société est assujettie à une directive reçue en décembre 2013 et à une directive ultérieure connexe reçue en juin 2016 en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant d'établir les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil.

En juillet 2015, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise. La Société a harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec celles du Conseil du Trésor. La Société a mis en place des procédés administratifs et des systèmes aux fins de la mise en œuvre d'une solution globale adaptée aux directives en matière de voyages, aux règles de bonne gouvernance ainsi qu'aux gains d'efficacité nécessaires pour remplir son mandat commercial et de base.

## 2. Règles de présentation

**Déclaration de conformité** • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 21 août 2018.

**Règles de présentation** • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

**Caractère saisonnier des activités** • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les Fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

**Principales méthodes comptables** • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, dont il est question à la note 3 afférente aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

**Méthode de consolidation** • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCl inc. (SCl) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCl et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

**Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations** • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### 3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

L'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRS Interpretations Committee ont publié des prises de position dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les normes décrites ci-après ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)** • L'IASB a publié l'IFRS 15, qui fournit un cadre remplaçant les lignes directrices existantes sur la comptabilisation des produits contenues dans les IFRS. La norme contient un seul modèle visant les contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des produits, soit à un moment précis ou de manière continue. Le modèle comporte une analyse en cinq étapes des transactions, en fonction des contrats, afin de déterminer si des produits doivent être comptabilisés, le montant concerné et le moment de la comptabilisation. La norme établit de nouvelles estimations et des seuils relatifs au jugement qui pourraient se répercuter sur le montant ou la date de comptabilisation des produits. L'IFRS 15 a été appliquée rétrospectivement aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux dispositions transitoires. Comme celles-ci l'exigent, une explication est fournie ci-après pour chaque poste des états financiers de la période comparative dont le montant a été touché par le retraitement.

L'IFRS 15 stipule que les coûts marginaux d'obtention de contrats générateurs de produits doivent être inscrits à l'actif et inscrits en charges au moment de la comptabilisation des produits connexes. Le Groupe d'entreprises a déterminé que certains frais et droits payés à ses revendeurs étaient des coûts de contrats. Compte tenu de la courte durée du cycle de livraison, cette période est inférieure à un an et satisfait donc aux critères d'application d'une mesure de simplification permettant de passer ces coûts en charges directement dans les coûts d'exploitation, plutôt que de les inscrire à l'actif d'abord. De plus, certains de ces coûts de contrats, qui étaient auparavant portés en diminution des produits, ont été reclassés dans les charges d'exploitation, puisque le Groupe d'entreprises est considéré comme agissant pour son propre compte dans ces transactions. Par conséquent, les produits et les charges d'exploitation ont augmenté respectivement de 21 millions de dollars et de 41 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 1<sup>er</sup> juillet 2017, ce qui n'a eu aucune répercussion sur le résultat net.

Par ailleurs, l'IFRS 15 fournit des indications plus claires quant à la façon d'évaluer le degré d'avancement d'un contrat. Dans le cas d'un service offert au besoin pendant la durée d'un contrat tel le réacheminement du courrier, dont le client tire des avantages sur toute la durée du contrat, le Groupe d'entreprises a déterminé qu'il était pertinent d'avoir recours à une méthode d'évaluation fondée sur le temps écoulé. Par conséquent, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont augmenté respectivement de 7 millions de dollars, de 28 millions de dollars et de 21 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ont augmenté respectivement de 8 millions de dollars, de 30 millions de dollars et de 22 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017. Les produits ont respectivement diminué de 4 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 1<sup>er</sup> juillet 2017. En outre, la charge d'impôt sur le résultat a respectivement inscrit une baisse de 1 million de dollars et de néant comparativement aux montants présentés pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

De plus, aux termes de l'IFRS 15, la comptabilisation des produits doit se faire au fur et à mesure du transfert du contrôle au client, plutôt qu'à un moment précis, ce qui a pour effet de devancer la comptabilisation des produits tirés de la livraison d'articles Poste-lettres<sup>MC</sup>, de marketing direct et de colis. En conséquence, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont diminué respectivement de 1 million de dollars, de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ont diminué respectivement de 2 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 6 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017, alors que les clients et autres débiteurs ont augmenté de 2 millions de dollars par rapport aux montants présentés pour la même période.

Le tableau qui suit présente l'incidence globale de ces changements sur les montants des périodes comparatives :

#### État consolidé de la situation financière

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>			
Actifs d'impôt différé	1 384 \$	6 \$	1 390 \$
Produits différés	115 \$	26 \$	141 \$
Déficit accumulé	(1 530) \$	(20) \$	(1 550) \$

#### État consolidé de la situation financière

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
<b>Au 31 décembre 2017</b>			
Clients et autres débiteurs	944 \$	2 \$	946 \$
Actifs d'impôt différé	1 562 \$	6 \$	1 568 \$
Produits différés	114 \$	24 \$	138 \$
Déficit accumulé	(1 595) \$	(16) \$	(1 611) \$

#### État consolidé du résultat global

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
<b>Pour la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> juillet 2017</b>			
Produits d'exploitation	2 012 \$	17 \$	2 029 \$
Total des charges d'exploitation	1 934 \$	21 \$	1 955 \$
Charge d'impôt sur le résultat	16 \$	(1) \$	15 \$
Résultat net	55 \$	(3) \$	52 \$

#### État consolidé du résultat global

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
<b>Pour la période de 26 semaines close le 1<sup>er</sup> juillet 2017</b>			
Produits d'exploitation	4 060 \$	40 \$	4 100 \$
Total des charges d'exploitation	3 911 \$	41 \$	3 952 \$
Résultat net	101 \$	(1) \$	100 \$

**IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)** • L'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, rassemblant les phases de classement et d'évaluation, de perte de valeur et de comptabilité de couverture du projet afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le Groupe d'entreprises, qui a appliqué l'IFRS 9 rétrospectivement avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018, a relevé des différences ayant une incidence sur le classement et l'évaluation ultérieure des équivalents de trésorerie et des titres négociables auparavant classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu de la nouvelle norme, ces actifs financiers sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. De plus, conformément à la norme, une entité doit évaluer et comptabiliser les pertes de valeur attendues sur tous les actifs financiers. La Société utilise la méthode de la probabilité de défaut, ajustée pour tenir compte d'informations prospectives (tels les écarts de taux des obligations), pour estimer le montant des pertes futures sur ses équivalents de trésorerie, ainsi que ses titres négociables et ses titres réservés, puisque ces placements répondent aux critères d'application de la mesure de simplification prévue dans les cas où le risque de crédit est faible. Dans l'ensemble, l'adoption de l'IFRS 9 n'a entraîné aucun ajustement important des montants présentés ou précédemment présentés.

**b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur**

Au cours de la période de 26 semaines close le 30 juin 2018, ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe d'entreprises a accompli les progrès suivants en vue de la mise en œuvre de ces normes à venir :

**IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16)** • L'IASB a publié l'IFRS 16, mettant ainsi la touche finale à son projet d'amélioration de l'information financière à fournir en matière de contrats de location. Cette nouvelle norme, qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, de même que les informations à fournir à leur sujet, et ce, pour les parties à un contrat. Pour les preneurs, l'IFRS 16 élimine l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple énoncée dans l'IAS 17 et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, conservant l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple et l'exigence de comptabilisation des contrats de location selon leur classement. Le Groupe d'entreprises, qui adoptera l'IFRS 16 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, entend appliquer la méthode rétrospective intégrale.

Le Groupe d'entreprises poursuit son analyse de l'IFRS 16 et de ses répercussions, tout en continuant d'accomplir des progrès au chapitre de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel comptable destiné aux contrats de location. Compte tenu des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative connexe visant de nombreux contrats de location, l'incidence de cette nouvelle norme sur l'état consolidé de la situation financière devrait être importante. Sur le plan quantitatif, son incidence sur l'état consolidé du résultat global sera moindre, quoique l'adoption de cette norme entraînera le transfert de certains coûts des charges d'exploitation vers les charges liées aux activités de financement, puisque la charge locative actuelle sera remplacée par des charges d'amortissement et d'intérêts liées aux actifs au titre du droit d'utilisation. De plus, les preneurs devront réapprécier l'obligation locative à la survenance de certains événements (p. ex., en cas de changement dans la durée du contrat de location ou dans les paiements futurs au titre de la location découlant du renouvellement ou de la prorogation d'un contrat de location). En général, le preneur portera le montant de la réévaluation de l'obligation locative en ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Par ailleurs, les informations à fournir par les preneurs et les bailleurs en vertu de l'IFRS 16 sont plus détaillées. Le Groupe d'entreprises présentera de plus amples renseignements à ce sujet, dont les incidences financières quantitatives estimées, dès qu'ils seront disponibles.

#### 4. Autres actifs courants

Aux	30 juin 2018	31 décembre 2017
Impôt à recevoir	44 \$	– \$
Charges payées d'avance	112	94
Actifs détenus en vue de la vente	1	32
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>157 \$</b>	<b>126 \$</b>

Au 30 juin 2018, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable. Au cours du trimestre, une propriété détenue en vue de la vente a été vendue à sa valeur recouvrable, soit 31 millions de dollars en contrepartie de 17 millions de dollars en trésorerie et d'un terrain d'une valeur de 14 millions de dollars.

#### 5. Immobilisations

##### a) Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
<b>Coût</b>									
Solde au 31 décembre 2017	331 \$	2 082 \$	305 \$	1 267 \$	581 \$	324 \$	993 \$	79 \$	5 962 \$
Entrées	14	13	6	2	13	14	1	48	111
Mises hors service	–	–	(2)	(4)	(3)	–	(8)	–	(17)
Transferts	–	12	–	3	4	1	21	(41)	–
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	<b>345 \$</b>	<b>2 107 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>1 268 \$</b>	<b>595 \$</b>	<b>339 \$</b>	<b>1 007 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>6 056 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>									
Solde au 31 décembre 2017	– \$	1 113 \$	231 \$	786 \$	395 \$	263 \$	547 \$	– \$	3 335 \$
Amortissement	–	36	6	36	26	10	22	–	136
Mises hors service	–	–	(1)	(4)	(3)	–	(7)	–	(15)
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	<b>– \$</b>	<b>1 149 \$</b>	<b>236 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>418 \$</b>	<b>273 \$</b>	<b>562 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 456 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>									
31 décembre 2017	331 \$	969 \$	74 \$	481 \$	186 \$	61 \$	446 \$	79 \$	2 627 \$
<b>30 juin 2018</b>	<b>345 \$</b>	<b>958 \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>450 \$</b>	<b>177 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>445 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>2 600 \$</b>

**b) Immobilisations incorporelles**

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de service et relations clients	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 décembre 2017	767 \$	31 \$	23 \$	821 \$
Entrées	2	14	–	16
Transferts	6	(6)	–	–
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	<b>775 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>837 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 décembre 2017	680 \$	– \$	22 \$	702 \$
Amortissement	22	–	–	22
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	<b>702 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>724 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>				
31 décembre 2017	87 \$	31 \$	1 \$	119 \$
<b>30 juin 2018</b>	<b>73 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>113 \$</b>

**6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme**

**a) Passif net au titre des prestations définies**

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté à l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

<b>Aux</b>	<b>30 juin 2018</b>	31 décembre 2017
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>122 \$</b>	116 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	1 875 \$	2 441 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 862	3 919
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 737 \$	6 360 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>64 \$</b>	63 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>5 673 \$</b>	6 297 \$

**b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies**

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	30 juin 2018			1 <sup>er</sup> juillet 2017		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	137 \$	29 \$	166 \$	127 \$	26 \$	153 \$
Coût financier	256	35	291	263	36	299
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(235)	–	(235)	(243)	–	(243)
Modifications de régimes	177	28	205	–	–	–
Autres frais administratifs	3	–	3	3	–	3
Charge au titre des prestations définies	338	92	430	150	62	212
Charge au titre des cotisations définies	5	–	5	3	–	3
Charge totale	343	92	435	153	62	215
Rendement des titres réservés	–	(4)	(4)	–	(5)	(5)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel</b>	<b>343 \$</b>	<b>88 \$</b>	<b>431 \$</b>	153 \$	57 \$	210 \$
Pertes (profits) de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(429) \$	– \$	(429) \$	(162) \$	– \$	(162) \$
Pertes actuarielles (profits actuariels)	(535)	(68)	(603)	794	170	964
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(964) \$</b>	<b>(68) \$</b>	<b>(1 032) \$</b>	632 \$	170 \$	802 \$



Périodes de 26 semaines closes les	30 juin 2018			1 <sup>er</sup> juillet 2017		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	275 \$	57 \$	332 \$	252 \$	52 \$	304 \$
Coût financier	512	70	582	526	72	598
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(470)	–	(470)	(485)	–	(485)
Modifications de régimes	177	23	200	–	–	–
Autres frais administratifs	7	–	7	7	–	7
Charge au titre des prestations définies	501	150	651	300	124	424
Charge au titre des cotisations définies	10	–	10	7	–	7
Charge totale	511	150	661	307	124	431
Rendement des titres réservés	–	(9)	(9)	–	(10)	(10)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel</b>	<b>511 \$</b>	<b>141 \$</b>	<b>652 \$</b>	<b>307 \$</b>	<b>114 \$</b>	<b>421 \$</b>
Pertes (profits) de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(355) \$	– \$	(355) \$	(662) \$	– \$	(662) \$
Pertes actuarielles (profits actuariels)	(539)	(130)	(669)	1 619	271	1 890
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(894) \$</b>	<b>(130) \$</b>	<b>(1 024) \$</b>	<b>957 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>1 228 \$</b>

### c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	39 \$	39 \$	77 \$	78 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	66	74	152	156
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	18	13	27	24
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	123	126	256	258
Cotisations aux régimes à cotisations définies	5	3	10	7
<b>Total des paiements versés en espèces</b>	<b>128 \$</b>	<b>129 \$</b>	<b>266 \$</b>	<b>265 \$</b>

Le 31 mai 2018, l'arbitre d'une étude sur l'équité salariale des factrices et facteurs ruraux et suburbains (Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains) a rendu sa décision selon laquelle les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) effectuent un travail à valeur égale à celui des facteurs des secteurs urbains (Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine), mais la valeur exacte de l'écart salarial n'est pas précisée. Les parties doivent plutôt établir quel est l'écart salarial entre les deux groupes et trouver une solution pour corriger cet écart. Les parties ont jusqu'au 31 août 2018 pour parvenir à une entente. Cette décision s'est traduite par la comptabilisation par la Société d'une perte résultant de modifications de régimes pour les régimes de retraite ainsi que pour les autres régimes d'avantages dans le résultat net pour la période de 13 semaines close le 30 juin 2018.

Ces pertes de modifications de régimes ont été estimées à l'aide des renseignements disponibles à la date d'approbation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et représentent une source importante d'incertitude relative aux estimations pour la Société étant donné que le processus d'arbitrage est en cours. Les estimations comptabilisées au 30 juin 2018 pourraient différer grandement de l'issue du règlement du processus d'équité salariale, ce qui donnerait lieu à un risque d'ajustement important aux états financiers consolidés des périodes futures. Pour préserver l'intégrité des négociations par la médiation et puisque l'issue demeure inconnue, la Société ne dévoilera l'incidence financière du règlement final que lorsque la question sera réglée et le processus, complété.

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2018 pour le Groupe d'entreprises n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce montant estimatif prend en compte la réduction du montant de ses cotisations spéciales de solvabilité, comme l'autorise la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, la réduction des paiements de solvabilité est limitée à 15 % des passifs de solvabilité d'un régime de retraite. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. Tout déficit en présomption de continuité doit être capitalisé sur 15 ans.

## 7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 (retraité – note 3)	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 (retraité – note 3)
Charge d'impôt exigible sur le résultat	12 \$	56 \$	44 \$	79 \$
Produit d'impôt différé afférent à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(56)	(41)	(66)	(44)
Charge d'impôt	<b>(44) \$</b>	15 \$	<b>(22) \$</b>	35 \$

## 8. Autres éléments du résultat global

Période de 13 semaines close le 30 juin 2018	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – pertes de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 mars 2018	48 \$	3 \$	51 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	(1) \$ –	1 \$ –	– \$ –	1 032 \$ (258)	1 032 \$ (258)
<b>Montant net</b>	<b>(1) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>774 \$</b>	<b>774 \$</b>
<b>Solde cumulé au 30 juin 2018</b>	<b>47 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>51 \$</b>		

Période de 13 semaines close le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> avril 2017	42 \$	5 \$	47 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	16 \$ (4)	– \$ –	16 \$ (4)	(802) \$ 201	(786) \$ 197
Montant net	12 \$	– \$	12 \$	(601) \$	(589) \$
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> juillet 2017	54 \$	5 \$	59 \$		

Période de 26 semaines close le 30 juin 2018	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – pertes de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2017	51 \$	3 \$	54 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	(5) \$ 1	1 \$ –	(4) \$ 1	1 024 \$ (256)	1 020 \$ (255)
<b>Montant net</b>	<b>(4) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>768 \$</b>	<b>765 \$</b>
<b>Solde cumulé au 30 juin 2018</b>	<b>47 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>51 \$</b>		

Période de 26 semaines close le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2016	39 \$	5 \$	44 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	20 \$ (5)	– \$ –	20 \$ (5)	(1 228) \$ 308	(1 208) \$ 303
Montant net	15 \$	– \$	15 \$	(920) \$	(905) \$
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> juillet 2017	54 \$	5 \$	59 \$		

## 9. Provisions

Le tableau ci-après présente les variations des provisions pour la période de 26 semaines close le 30 juin 2018 :

	Litiges	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2017	57 \$	22 \$	79 \$
Provisions supplémentaires constituées	6	34	40
Provisions utilisées au cours de l'exercice	(4)	(11)	(15)
Réduction au titre de la réévaluation des provisions	(1)	(1)	(2)
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	<b>58 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>102 \$</b>
Provisions courantes	58 \$	43 \$	101 \$
Provisions non courantes, incluses dans les autres passifs non courants	– \$	1 \$	1 \$

### Litiges

La provision pour litiges représente la meilleure estimation de la direction des sorties de trésorerie probables liées aux litiges et à d'autres réclamations dont les tribunaux n'ont pas été saisis. L'échéancier des sorties de trésorerie relatives à ces litiges est incertain, car il est souvent subordonné au dénouement futur d'événements donnés, notamment, mais pas exclusivement, à la durée des procédures judiciaires.

### Autres provisions

Les soldes des autres provisions au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 englobent un certain nombre d'éléments, tels que les obligations à l'expiration de contrats de location, la charge d'impôt et d'autres provisions de la Société. Une provision au titre des indemnités de cessation d'emploi fait également partie de cette catégorie. Elle représente la meilleure estimation de la direction des sorties de trésorerie probables nécessaires pour le paiement des indemnités de cessation d'emploi. À l'exception des obligations à l'expiration de contrats de location, l'échéancier des sorties de trésorerie liées à ces éléments est à court terme. Les sorties de trésorerie liées aux obligations à l'expiration de contrats de location devraient se produire au cours des 10 prochaines années.

Des informations sur les passifs éventuels pour lesquels aucune provision n'a été comptabilisée, faute d'informations suffisantes pour établir une estimation raisonnable du montant de ces obligations, ou pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations sont possibles plutôt que probables sont fournies à la note 11.

## 10. Questions liées à la main-d'œuvre

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes qu'ont intentés divers groupes syndicaux de Postes Canada. Les questions suivantes ont évolué au cours de la période de 26 semaines close le 30 juin 2018 :

- a) La mise en œuvre du protocole d'entente conclu en 2013 entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et la Société relativement à la décision du Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) portant sur la plainte d'équité salariale de l'AFPC se poursuit. La Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui n'ont pu être joints par courrier ou autrement ont cinq ans pour réclamer les sommes auxquelles ils ont droit en vertu du protocole d'entente. La période de cinq ans a commencé le 28 juillet 2016.
- b) L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a déposé, en 1982 et en 1992, des plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Les parties ont réglé les deux plaintes. Or, en 2012, l'ACMPA a demandé la réactivation de la plainte de 1992 et, en 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que la période de 1992 à 1997 posait toujours problème et que la question devrait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne. Au début de 2015, la Commission a rendu une décision confirmant que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le Tribunal a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu, exposés qui ont été échangés.

En 2017, l'ACMPA a adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter à la période allant de 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête a été entendue par le Tribunal le 19 juin 2017 et, dans sa décision rendue le 15 janvier 2018, le Tribunal confirme que la portée de la plainte se limite à la période allant de septembre 1992 au 30 mars 1997 et que le renvoi au Tribunal ne porte pas sur la responsabilité continue. Aucune date d'audition n'a été prévue dans cette affaire.

- c) En septembre 2016, Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont signé un protocole d'entente en vertu duquel les parties ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein des groupes professionnels à prédominance féminine des factrices et facteurs ruraux et suburbains. L'étude a été coordonnée par un comité regroupant des représentants de Postes Canada et du STTP. En octobre 2017, le comité a reçu deux rapports sur la possible iniquité salariale en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Les pourparlers en vue d'aplanir les divergences entre les rapports et de convenir du montant de l'écart salarial ainsi que des mesures correctives à prendre n'ont pas abouti à une entente entre les parties. L'arbitrage exécutoire a commencé en février 2018 et a pris fin le 2 mai 2018. Le 31 mai 2018, l'arbitre a rendu sa décision, transférant l'établissement de l'étendue de l'écart salarial aux parties, qui devront parvenir à une entente au plus tard le 31 août 2018, à défaut de quoi les questions en litige feraient l'objet d'un arbitrage exécutoire. Les parties sont en pourparlers, appuyées par un médiateur. Selon les conditions convenues par le processus, les ajustements seront faits rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour le moment, il est impossible pour la Société de prévoir l'issue des divers litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes. S'il y a lieu, la Société a comptabilisé une provision au titre des salaires et avantages à payer et provisions connexes, celle-ci constituant la meilleure estimation de la direction des passifs qui devront être engagés. Il se peut que la Société procède au besoin à l'ajustement de la provision comptabilisée dans le résultat net pour les périodes subséquentes. Ces questions continueront d'évoluer; cependant, d'autres renseignements détaillés ne sont pas présentés, puisqu'ils pourraient être préjudiciables à la Société.

## 11. Passifs éventuels

Aucun changement important n'a été apporté aux passifs éventuels présentés à la note 16 figurant dans le rapport annuel 2017 de la Société, à l'exception de ce qui suit :

- a) En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. L'affaire a été mise en suspens en attendant les résultats de l'examen de Postes Canada par le gouvernement. En janvier 2018, le gouvernement a annoncé qu'il mettait fin au programme de Postes Canada visant à convertir la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires. Par conséquent, le STTP a déposé auprès de la Cour fédérale, sur consentement et sans frais, un avis de désistement mettant fin à ce litige en date du 12 avril 2018.

- b) En 2017, la Cour d'appel fédérale a rétabli la directive initiale d'un agent de santé et de sécurité d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et sécurité de tous les points de remise visés à Burlington, en Ontario. Aucune compensation financière n'a été accordée. La Cour suprême du Canada a accueilli la requête en autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale, et l'avis d'appel a été déposé le 14 mai 2018. La date d'audience de l'appel a été fixée provisoirement au 10 décembre 2018.

## 12. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

### Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 30 juin 2018	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Équivalents de trésorerie	– \$	158 \$	– \$	<b>158 \$</b>
Titres négociables	– \$	1 164 \$	– \$	<b>1 164 \$</b>
Titres réservés	– \$	529 \$	– \$	<b>529 \$</b>
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	7 \$	– \$	<b>7 \$</b>
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 208 \$	– \$	<b>1 208 \$</b>

Au 31 décembre 2017 (retraité – note 3)	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	403 \$	– \$	<b>403 \$</b>
Titres négociables	– \$	821 \$	– \$	<b>821 \$</b>
Titres réservés	– \$	526 \$	– \$	<b>526 \$</b>
Actifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	1 \$	– \$	<b>1 \$</b>
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 214 \$	– \$	<b>1 214 \$</b>

- Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
- Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de 26 semaines close le 30 juin 2018.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : trésorerie, clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

### Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de marché et du risque de liquidité.

#### a) Risque de marché

**Risque de change** • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaies étrangères. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£), le yen japonais (¥) et le renminbi chinois (CN¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur dérivés s'établissent comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les			30 juin 2018			1 <sup>er</sup> juillet 2017		
	Profits (pertes) de change	Profits sur dérivés	Total	Pertes de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total	Pertes de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total
Latents	(2) \$	2 \$	– \$	(1) \$	3 \$	2 \$	(1) \$	3 \$	2 \$
Réalisés	4	1	5	–	(3)	(3)	–	(3)	(3)
<b>Total</b>	<b>2 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(1) \$</b>

	Périodes de 26 semaines closes les			30 juin 2018			1 <sup>er</sup> juillet 2017		
	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Pertes de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total	Pertes de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total
Latents	6 \$	(8) \$	(2) \$	– \$	1 \$	1 \$	– \$	1 \$	1 \$
Réalisés	8	(3)	5	(1)	(3)	(4)	(1)	(3)	(4)
<b>Total</b>	<b>14 \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(3) \$</b>

#### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 18 et 19 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.

### 13. Autres charges d'exploitation

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 (retraité – note 3)	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017 (retraité – note 3)
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	362 \$	331 \$	738 \$	694 \$
Immobilier, installations et entretien	92	90	195	189
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	145	117	261	222
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>599 \$</b>	<b>538 \$</b>	<b>1 194 \$</b>	<b>1 105 \$</b>

## 14. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Produit d'intérêts	12 \$	4 \$	21 \$	9 \$
Perte sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	(1)	–	(2)	–
Produits de placement et autres produits	<b>11 \$</b>	4 \$	<b>19 \$</b>	9 \$
Charge d'intérêts	(12) \$	(12) \$	(22) \$	(23) \$
Autres charges	(6)	1	(9)	1
Charges financières et autres charges	<b>(18) \$</b>	(11) \$	<b>(31) \$</b>	(22) \$
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	<b>(7) \$</b>	(7) \$	<b>(12) \$</b>	(13) \$

## 15. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

### a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017
<b>Produits générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>62 \$</b>	65 \$	<b>130 \$</b>	137 \$
<b>Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes</b>				
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles	5 \$	5 \$	11 \$	11 \$
<b>Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société</b>	<b>2 \$</b>	2 \$	<b>4 \$</b>	4 \$
<b>Charges relatives aux transactions avec des parties liées</b>	<b>6 \$</b>	7 \$	<b>16 \$</b>	13 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Aux	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci</b>		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	14 \$	15 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	15 \$	10 \$
<b>Produits différés générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>2 \$</b>	1 \$

**b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent un contrôle exclusif ou conjoint**

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés sont tenus de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 26 semaines close le 30 juin 2018 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour des montants de 3 millions de dollars et de 6 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juin 2018 (3 millions de dollars et 5 millions de dollars, respectivement, au 1<sup>er</sup> juillet 2017). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

**c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société**

La Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour des montants de 3 millions de dollars et de 6 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juin 2018 (3 millions de dollars et 6 millions de dollars, respectivement, au 1<sup>er</sup> juillet 2017). Au 30 juin 2018, une créance de 6 millions de dollars (14 millions de dollars au 31 décembre 2017) liée aux transactions avec le Régime était impayée et prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

## **16. Informations sectorielles et informations sur la ventilation des produits**

**a) Secteurs opérationnels** • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 30 juin 2018, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intragroupe de 55 millions de dollars et de 107 millions de dollars, respectivement (60 millions de dollars et 114 millions de dollars, respectivement, au 1<sup>er</sup> juillet 2017), a engagé des charges d'exploitation de 55 millions de dollars et de 107 millions de dollars, respectivement (60 millions de dollars et 114 millions de dollars, respectivement, au 1<sup>er</sup> juillet 2017) et a enregistré un résultat net de néant pour les périodes de présentation de l'information de 13 et de 26 semaines en 2018 et en 2017. Le total des actifs et des passifs au 30 juin 2018 se chiffre respectivement à 279 millions de dollars et à 65 millions de dollars (110 millions de dollars et 60 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2017).



**Au 30 juin 2018 et pour la période de 13 semaines close à cette date**

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 631 \$	446 \$	65 \$	– \$	2 142 \$
Produits intersectoriels	14	6	10	(30)	–
Produits d'exploitation	1 645 \$	452 \$	75 \$	(30) \$	2 142 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 380 \$	204 \$	38 \$	27 \$	1 649 \$
Autres charges d'exploitation	438	188	30	(57)	599
Amortissement	62	15	2	(2)	77
Charges d'exploitation	1 880 \$	407 \$	70 \$	(32) \$	2 325 \$
Résultat d'exploitation	(235) \$	45 \$	5 \$	2 \$	(183) \$
Produits de placement et autres produits	10 \$	1 \$	– \$	– \$	11 \$
Charges financières et autres charges	(17)	(1)	–	–	(18)
Résultat avant impôt	(242) \$	45 \$	5 \$	2 \$	(190) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(57)	11	2	–	(44)
Résultat net	(185) \$	34 \$	3 \$	2 \$	(146) \$
Total des actifs	7 831 \$	922 \$	143 \$	(328) \$	8 568 \$
Acquisition d'immobilisations	72 \$	8 \$	10 \$	– \$	90 \$
Total des passifs	7 964 \$	262 \$	52 \$	(33) \$	8 245 \$

Au 1<sup>er</sup> juillet 2017 et pour la période de 13 semaines close à cette date  
(retraité – note 3)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 566 \$	405 \$	58 \$	– \$	2 029 \$
Produits intersectoriels	10	2	8	(20)	–
Produits d'exploitation	1 576 \$	407 \$	66 \$	(20) \$	2 029 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 091 \$	192 \$	32 \$	26 \$	1 341 \$
Autres charges d'exploitation	390	166	27	(45)	538
Amortissement	62	13	2	(1)	76
Charges d'exploitation	1 543 \$	371 \$	61 \$	(20) \$	1 955 \$
Résultat d'exploitation	33 \$	36 \$	5 \$	– \$	74 \$
Produits de placement et autres produits	4 \$	– \$	– \$	– \$	4 \$
Charges financières et autres charges	(10)	(1)	–	–	(11)
Résultat avant impôt	27 \$	35 \$	5 \$	– \$	67 \$
Charge d'impôt sur le résultat	4	10	1	–	15
Résultat net	23 \$	25 \$	4 \$	– \$	52 \$
Total des actifs	7 543 \$	885 \$	124 \$	(331) \$	8 221 \$
Acquisition d'immobilisations	46 \$	6 \$	2 \$	(2) \$	52 \$
Total des passifs	8 939 \$	400 \$	47 \$	(37) \$	9 349 \$

**Au 30 juin 2018 et pour la période de 26 semaines close à cette date**

	<b>Postes Canada</b>	<b>Purolator</b>	<b>Logistique</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
Produits provenant des clients externes	3 316 \$	859 \$	129 \$	– \$	4 304 \$
Produits intersectoriels	27	11	17	(55)	–
Produits d'exploitation	3 343 \$	870 \$	146 \$	(55) \$	4 304 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	2 499 \$	404 \$	74 \$	57 \$	3 034 \$
Autres charges d'exploitation	881	367	58	(112)	1 194
Amortissement	123	33	4	(2)	158
Charges d'exploitation	3 503 \$	804 \$	136 \$	(57) \$	4 386 \$
Résultat d'exploitation	(160) \$	66 \$	10 \$	2 \$	(82) \$
Produits de placement et autres produits	18 \$	1 \$	– \$	– \$	19 \$
Charges financières et autres charges	(30)	(1)	–	–	(31)
Résultat avant impôt	(172) \$	66 \$	10 \$	2 \$	(94) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(42)	17	3	–	(22)
Résultat net	(130) \$	49 \$	7 \$	2 \$	(72) \$
Total des actifs	7 831 \$	922 \$	143 \$	(328) \$	8 568 \$
Acquisition d'immobilisations	104 \$	11 \$	12 \$	– \$	127 \$
Total des passifs	7 964 \$	262 \$	52 \$	(33) \$	8 245 \$

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2017 et pour la période de 26 semaines close à cette date**  
(retraité – note 3)

	<b>Postes Canada</b>	<b>Purolator</b>	<b>Logistique</b>	<b>Autre</b>	<b>Total</b>
Produits provenant des clients externes	3 203 \$	784 \$	113 \$	– \$	4 100 \$
Produits intersectoriels	19	6	17	(42)	–
Produits d'exploitation	3 222 \$	790 \$	130 \$	(42) \$	4 100 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	2 193 \$	385 \$	64 \$	54 \$	2 696 \$
Autres charges d'exploitation	817	329	53	(94)	1 105
Amortissement	123	26	4	(2)	151
Charges d'exploitation	3 133 \$	740 \$	121 \$	(42) \$	3 952 \$
Résultat d'exploitation	89 \$	50 \$	9 \$	– \$	148 \$
Produits de placement et autres produits	9 \$	– \$	– \$	– \$	9 \$
Charges financières et autres charges	(21)	(1)	–	–	(22)
Résultat avant impôt	77 \$	49 \$	9 \$	– \$	135 \$
Charge d'impôt sur le résultat	18	15	2	–	35
Résultat net	59 \$	34 \$	7 \$	– \$	100 \$
Total des actifs	7 543 \$	885 \$	124 \$	(331) \$	8 221 \$
Acquisition d'immobilisations	62 \$	9 \$	3 \$	(2) \$	72 \$
Total des passifs	8 939 \$	400 \$	47 \$	(37) \$	9 349 \$

**b) Informations sur les produits répartis par régions géographiques**

En ce qui concerne la Société, les produits présentés pour les régions géographiques autres que le Canada le sont en fonction de l'emplacement de l'administration postale étrangère qui a recours au service. En ce qui concerne les autres secteurs et l'unité fonctionnelle, ces produits sont présentés en fonction de l'emplacement du client qui a recours au service. Quand des produits importants sont attribués à un pays étranger, ces produits sont indiqués séparément. Aucun actif important du Groupe d'entreprises n'est situé à l'extérieur du Canada. Comme tous les produits intersectoriels proviennent du service du régime intérieur, ils ont été éliminés du montant des produits présenté par régions géographiques.

<b>Périodes de 13 semaines closes les</b>	<b>30 juin 2018</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet 2017</b>
Canada	2 015 \$	1 906 \$
États-Unis	66	68
Reste du monde	61	55
<b>Total des produits</b>	<b>2 142 \$</b>	<b>2 029 \$</b>

<b>Périodes de 26 semaines closes les</b>	<b>30 juin 2018</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet 2017</b>
Canada	4 043 \$	3 854 \$
États-Unis	135	139
Reste du monde	126	107
<b>Total des produits</b>	<b>4 304 \$</b>	<b>4 100 \$</b>

**c) Informations sur les produits relatifs aux articles et aux services**

Les produits pour les articles et les services sont présentés en fonction de l'information disponible au moment de la vente. En conséquence, les produits tirés de la vente de timbres et de l'utilisation de machines à affranchir sont présentés séparément, au lieu d'être attribués aux secteurs d'activité.

**Période de 13 semaines close le 30 juin 2018**

	<b>Total des produits</b>	<b>Éléments intersectoriels et consolidés</b>	<b>Produits provenant des clients externes</b>
<b>Produits attribués aux produits et services</b>			
Courrier transactionnel	482 \$	(1) \$	481 \$
Colis	1 114	(21)	1 093
Marketing direct	282	–	282
Autres	115	(63)	52
	<b>1 993 \$</b>	<b>(85) \$</b>	<b>1 908 \$</b>
<b>Produits non attribués</b>			
Timbres-poste	87 \$	– \$	87 \$
Machines à affranchir	147	–	147
	<b>234 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>234 \$</b>
<b>Total</b>	<b>2 227 \$</b>	<b>(85) \$</b>	<b>2 142 \$</b>

Période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> juillet 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Produits attribués aux produits et services</b>			
Courrier transactionnel	487 \$	(1) \$	486 \$
Colis	968	(14)	954
Marketing direct	285	–	285
Autres	120	(65)	55
	<b>1 860 \$</b>	<b>(80) \$</b>	<b>1 780 \$</b>
<b>Produits non attribués</b>			
Timbres-poste	95 \$	– \$	95 \$
Machines à affranchir	154	–	154
	<b>249 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>249 \$</b>
<b>Total</b>	<b>2 109 \$</b>	<b>(80) \$</b>	<b>2 029 \$</b>

Période de 26 semaines close le 30 juin 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Produits attribués aux produits et services</b>			
Courrier transactionnel	1 030 \$	(1) \$	1 029 \$
Colis	2 177	(43)	2 134
Marketing direct	555	–	555
Autres	220	(118)	102
	<b>3 982 \$</b>	<b>(162) \$</b>	<b>3 820 \$</b>
<b>Produits non attribués</b>			
Timbres-poste	184 \$	– \$	184 \$
Machines à affranchir	300	–	300
	<b>484 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>484 \$</b>
<b>Total</b>	<b>4 466 \$</b>	<b>(162) \$</b>	<b>4 304 \$</b>

Période de 26 semaines close le 1<sup>er</sup> juillet 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Produits attribués aux produits et services</b>			
Courrier transactionnel	1 050 \$	(1) \$	1 049 \$
Colis	1 889	(30)	1 859
Marketing direct	560	–	560
Autres	234	(125)	109
	<b>3 733 \$</b>	<b>(156) \$</b>	<b>3 577 \$</b>
<b>Produits non attribués</b>			
Timbres-poste	199 \$	– \$	199 \$
Machines à affranchir	324	–	324
	<b>523 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>523 \$</b>
<b>Total</b>	<b>4 256 \$</b>	<b>(156) \$</b>	<b>4 100 \$</b>

**d) Informations sur les produits relatifs aux canaux de vente**

Les produits relatifs aux canaux de vente sont présentés pour les produits générés par les services offerts aux clients commerciaux provenant du régime intérieur et pour les produits générés par les services de vente au détail offerts aux clients provenant du régime intérieur. Les produits du régime international comprennent les produits en provenance des États-Unis et du reste du monde, tels que définis à la note 15 b).

Période de 13 semaines close le 30 juin 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Régime intérieur</b>			
Canal commercial	1 530 \$	(22) \$	1 508 \$
Canal de vente au détail	509	–	509
	<b>2 039 \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>2 017 \$</b>
<b>Régime international</b>	<b>127 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>127 \$</b>
<b>Autres</b>	<b>61 \$</b>	<b>(63) \$</b>	<b>(2) \$</b>
<b>Total</b>	<b>2 227 \$</b>	<b>(85) \$</b>	<b>2 142 \$</b>

Période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> juillet 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Régime intérieur</b>			
Canal commercial	1 434 \$	(15) \$	1 419 \$
Canal de vente au détail	491	–	491
	1 925 \$	(15) \$	1 910 \$
<b>Régime international</b>			
Autres	123 \$	– \$	123 \$
	61 \$	(65) \$	(4) \$
<b>Total</b>	<b>2 109 \$</b>	<b>(80) \$</b>	<b>2 029 \$</b>

Période de 26 semaines close le 30 juin 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Régime intérieur</b>			
Canal commercial	3 061 \$	(45) \$	3 016 \$
Canal de vente au détail	1 033	–	1 033
	4 094 \$	(45) \$	4 049 \$
<b>Régime international</b>			
Autres	261 \$	– \$	261 \$
	111 \$	(117) \$	(6) \$
<b>Total</b>	<b>4 466 \$</b>	<b>(162) \$</b>	<b>4 304 \$</b>

Période de 26 semaines close le 1<sup>er</sup> juillet 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Régime intérieur</b>			
Canal commercial	2 902 \$	(31) \$	2 871 \$
Canal de vente au détail	995	–	995
	3 897 \$	(31) \$	3 866 \$
<b>Régime international</b>			
Autres	246 \$	– \$	246 \$
	113 \$	(125) \$	(12) \$
<b>Total</b>	<b>4 256 \$</b>	<b>(156) \$</b>	<b>4 100 \$</b>

POSTES CANADA  
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200  
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301  
Pour obtenir des renseignements sur les ressources, visitez [postescanada.ca](http://postescanada.ca).

Canada

